

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

Votre Jour CHANCEUX... pourquoi pas aujourd'hui? Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSEES

GRANBY, (MT) — Les autorités municipales viennent d'abaisser de 21 ans à 18 ans et demi l'âge minimum requis pour les nouvelles recrues de la Sûreté municipale. Pour le directeur de la Sûreté municipale, M. Raymond Forand, c'est là une heureuse nouvelle, puisqu'il souligne que le nombre de candidats sera plus grand. En février, cinq aspirants policiers doivent d'ailleurs être envoyés à l'Institut de Police de Nicolet, pour faire ensuite partie de la force constabulaire locale.

Le projet de loger éventuellement la bibliothèque municipale dans la future polyvalente de la rue Denison sera étudié prochainement par les autorités concernées. Une rencontre à cet effet est prévue pour le 14 janvier entre la Régionale Meilleur et le conseil municipal. On sait qu'un autre projet actuellement à l'étude consisterait à démolir l'édifice actuel de la bibliothèque pour le remplacer par une construction neuve, dans lequel de l'espace serait loué.

L'Association Canadienne d'Économie Familiale, (ACEF) qui avait ses locaux au sous-sol de l'église St-Benoît, vient de déménager. L'organisme a maintenant ses bureaux au 328 de la rue Principale.

Une nouvelle série de cours de patinage de fantasia sera donnée par les Loisirs de Granby à compter du 15 janvier. L'inscription se fera cependant ce soir, à compter de 7 heures.

Granby en bref

au Palais des Sports. Le nombre de participants sera limité à 180 et deux professeurs diplômés dispenseront les cours le vendredi soir, de 5h30 à 8h30. Précisons que des certificats de compétence seront remis à ceux qui rencontreront les normes de l'Association Canadienne de patinage artistique. Cet organisme a d'ailleurs approuvé le choix des professeurs, de même que le contenu des cours qui seront donnés.

Un fait inusité s'est produit à Cowansville, relativement au rôle d'évaluation. Alors que plusieurs ont formulé des demandes de baisse de leur évaluation, un résident de l'endroit a demandé (et obtenu), une hausse de la valeur pour sa résidence. Il a expliqué qu'il avait effectué certaines améliorations, qui a justifié une hausse de \$1,650. Le nouveau rôle d'évaluation n'a pas encore été homologué, mais cette formalité devrait se faire lors d'une prochaine réunion du conseil.

Une douzaine de logis de la Place Caroline, à Cowansville, sont déjà loués. Ces logis à prix modiques, administrés par l'Office municipal d'Habitation, ont été construits grâce à la collaboration de la Société d'Habitation du Québec. Le prix du loyer à payer, qui tient compte du revenu familial et des charges de famille, inclut le chauffage, l'eau chaude, le service de conciergerie, l'entretien des ordures, de même que la taxe d'eau et de locataire. Seul l'électricité est aux frais des résidents.

Une nouvelle industrie s'installe à Granby

GRANBY, (MT) — L'année 1971 part du bon pied à Granby en ce qui concerne la promotion industrielle. Une nouvelle compagnie, Les Industries Tamao, vient en effet de décider de s'installer dans notre ville, d'ici une couple de semaines, alors que la production aura débuté, environ 35 personnes y trouveront du travail. Cette compagnie, de formation récente, se spécialise dans la fabrication de carrosseries pour les camions transportant les liquides gazeux. Elle fabriquera également des remorques spéciales, devant servir au chargement et au déchargement des jumbo-jets.

Le coût total de l'équipement à être installé dans l'usine de 10,000 pieds carrés de superficie se chiffre à \$150,000. L'espace dont dispose ainsi la compagnie permettra de monter simultanément six carrosseries de camion.

C'est M. Marcel Talbot qui est président de la nouvelle compagnie, alors que M. Benoît Maillois en est le vice-président. Les deux possèdent une vaste expérience qui assurera certes le succès de l'entreprise.

Quant au personnel, on a réussi à s'assurer des hommes de compétence dans des domaines proches de la nouvelle production.

Quant aux possibilités du marché, elles sont excellentes non seulement au Québec, mais aussi par tout le Canada. Des commandes viennent d'ailleurs d'aussi loin que Terre-Neuve ou Vancouver. Une production de quelque \$500,000 est d'ailleurs prévue pour la première année, chiffre qui devrait être porté à 1,5 million de dollars après trois ans.

Un cagoulard armé visite deux comptoirs

GRANBY, (MT) — Deux comptoirs laitiers, situés dans des quartiers de Granby ont été dévalisés, à quelques heures d'intervalle, par le même cagoulard armé, qui a ainsi réussi à prendre la fuite avec une somme totale de \$300. Dans le premier cas, le Comptoir Laitier Perrette, situé sur la rue Robinson a été soulagé d'une somme de \$175, sous la menace d'une carabine semi-automatique, à canon tronqué.

En arrivant sur les lieux, le cagouillard n'a pas mis de temps à faire connaître ses intentions. "C'est un hold-up, dit-il. Donnez-moi l'argent ou je vous tire." L'épouse du gérant de l'établissement, qui agissait comme caissière à ce moment, n'a pas cru bon de résister. Ouvrant le tiroir-caisse, elle remit l'argent qui s'y trouvait au gunman. Trois clients, qui se trouvaient dans le magasin à ce moment, ont d'ailleurs été tenus en joue durant les quelques minutes qu'a duré le vol. Aucun coup de feu n'a cependant été tiré.

Une fois en possession de l'argent, inutile de dire que le voleur n'a pas mis de temps à prendre la fuite, de sorte qu'à

Vol à main armée de St-Cyrille:

Les deux accusés plaident coupables et recevront leur sentence le 2 février

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le vol à main armée commis la veille du jour de l'An à la succursale de la Banque provinciale de St-Cyrille de Wendover connaît son épilogue le 2 février alors que le juge Anatole Corriveau prononcera la sentence des deux cagouleurs qui ont avoué leur culpabilité aux accusations portées contre eux.

Pierre Roy et Denis Leclerc proclamés membres de l'année chez les Kass

DRUMMONDVILLE, (JM) — Pierre Roy et Denise Leclerc ont, dernièrement été honorés par la direction du Club des Kass Inc. de Drummondville. C'est en effet au cours de la soirée des Fêtes de ce club que Pierre Roy et Denise Leclerc ont été proclamés respectivement membres masculin et féminin de l'année.

Des mentions honorables ont également été décernées à Denis et Michel Therrien chez les hommes et à Nicole Therrien et Pauline Bédard chez les dames.

Plusieurs membres du club ont également été honorés au cours de cette soirée. Il s'agit de Jules Lemaire comme organisateur de l'année, Réal Baril comme pilote de l'année, Jacques Côté comme navigateur de l'année, Jean-Louis Houle comme club de l'année.

Pauline Bédard continue à dominer la section féminine de la ligue de quilles avec une moyenne de 135. Pierrette Char-

de St-Hyacinthe où ils ont d'ailleurs été envoyés après leur arrestation à Drummondville à peine une heure après avoir commis leur crime.

Rivard Bois, 21 ans, et André Yelle, 20 ans, le premier de Montréal et le second de Ste-Martine, comté de Châteauguay ont vu deux autres accusations s'ajouter à celle de vol à main armée, alors qu'ils ont comparu au palais de justice du district de Drummond lors du dernier terme des sessions de la paix.

Les deux comparses sont accusés de: — Vol à main armée commis le 31 décembre 1970 à la succursale de la banque Provinciale de St-Cyrille, vol qui leur a rapporté une somme de \$1,186.

— Port de cagoule, dans le but de commettre un acte criminel — et finalement du vol d'une auto de modèle 1966, d'une valeur de \$800 et appartenant à M. Normand Michaud, de Montréal, automobile qui leur a servi par la suite pour commettre le vol à main armée.

Les deux jeunes qui ont fait montre d'une très grande politesse envers le tribunal lors de leur comparution ont spécifié qu'ils possédaient chacun une carabine de calibre .22, à canon tronqué pour commettre leur méfait. Des deux carabines à un seul coup, seule celle de Yelle était chargée, selon leurs dires et celle de Bois n'avait aucune balle dans la chambre à munition.

Les deux jeunes qui ont opté pour un procès devant juge et jury ont pu retrouver leur liberté moyennant caution.

leurs chances de réhabilitation, ajoutant que le juge doit actuellement prendre toute la responsabilité de ses actes mais n'a pas les outils nécessaires pour obtenir les informations essentielles.

Encore une fois la coopération entre les divers corps de policiers de la région de Drummondville aura permis de solutionner très rapidement un vol à main armée puisque les deux jeunes accusés ont été arrêtés par les policiers de la ville de Drummondville à peine une heure après avoir commis leur vol tandis que le flair des détectives du service des enquêtes criminelles de la ville a permis aux détectives de retrouver dans le banc de neige où ils avaient été lancés, les sacs blancs contenant les armes, les cagoules ainsi que l'argent.

Il s'agit du deuxième vol à main armée où les voleurs sont arrêtés immédiatement après leur méfait cette année dans la région de Drummondville.



OPTAT — C'est dans cette demeure située au 360 rue Marchand, en face de l'édifice provincial, qu'a élu domicile le centre de consultation externe de l'OPTAT depuis quelque temps. On sait que le Centre de consultation externe est un organisme séparé du Centre d'accueil Domrémy.

G. Pinard et L. Phaneuf accusés de complot et de vol qualifié

DRUMMONDVILLE, (AR) — Gilles Pinard, de Drummondville, et Laurent Phaneuf, de Montréal, ont protesté de leur innocence aux accusations de complot et de tentative de vol qualifié et subront leur enquête le 2 février à Drummondville.

Les deux prévenus sont accusés d'avoir complotté avec un couple de Drummondville ainsi qu'un autre individu pour commettre un acte criminel, soit un vol de \$3,000 sur la personne de M. Louis Lebreux, de Drummondville, en employant des menaces.

Ils sont également accusés d'avoir tenté de commettre, à St-Cyrille, un vol qualifié sur la personne du même individu, en étant munis d'une arme offensive.

Un essai sur le théâtre expérimental au Centre

DRUMMONDVILLE, (RG) — "La Troupe du mouvement total" présentera un essai sur le théâtre expérimental au centre culturel les 8 et 9 janvier tandis que le 10 janvier, on pourra assister à une conférence de M. François A. Angers.

Le spectacle que présentera "La Troupe du mouvement total" en collaboration avec le centre culturel est une nouvelle forme de théâtre: le théâtre expérimental. Cette expérience tient à la fois de la danse, du théâtre et du "happening". Il s'agit d'une recherche axée sur la redécouverte du corps et aussi du geste.

En veut par là abolir le culte de la vedette et le mythe magique qu'est le théâtre conventionnel et le moyen employé pour y parvenir est l'expression corporelle. Il s'agit de redonner au comédien sa créativité première et totale

en lui permettant de s'exprimer par le geste. Dans ces spectacles on exploite des thèmes universels et vrais comme la naissance, la découverte de la société, la folie, la mort. De fait, les choses de la vie et de la mort se métamorphosent au cours du spectacle en un enchevêtrement de chocs, de cris, de gestes et de lumière, le tout enrobé de musique.

En outre, le théâtre expérimental compte sur la participation du spectateur. On étend le lieu scénique jusque chez ce spectateur afin que lui-même prenne part aux mêmes vies que le comédien.

Par ailleurs, M. François Albert Angers, professeur en éducation à l'Université de Montréal, discutera avec toute la population intéressée à la question de l'éducation d'hier et d'aujourd'hui.

Une conférence d'une quinzaine de minutes sur l'éducation servira de prélude à la période de questions concernant l'analyse des conséquences heureuses et néfastes des deux systèmes, soit celui d'hier et celui d'aujourd'hui. L'entrée du centre culturel pour cette conférence-dialogue sera gratuite. On peut se procurer les billets aux endroits habituels.

En outre, le vise à procurer des loisirs à l'alcoolique afin de le réhabiliter: les loisirs sains et finalement le centre d'accueil Domrémy contribue à créer un climat favorable à la réadaptation de cet individu.

Le Centre local est actuellement pourvu de locaux adéquats et organise de nombreuses activités en somme, répond aux buts fixés.

Alcooliques anonymes En outre, les AA sont un organisme bénévole qui regroupe exclusivement des alcooliques qui, sous le couvert de l'anonymat complet, s'entraident dans la recherche et la conservation d'une sobriété heureuse. Leur programme de réadaptation est basé sur une série de 12 étapes progressive que chacun doit franchir selon ses capacités.

Leur action s'exerce essentiellement à partir de contacts individuels, exigeant une disponibilité totale de chacun de ses membres pour répondre à l'appel de l'alcoolique en diffi-

Trois organismes à base de bénévolat combattent l'alcoolisme à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le Centre d'accueil Domrémy, les Alcooliques anonymes (AA) et les Lacordaires sont les trois organismes fonctionnant à base de bénévolat oeuvrant dans le domaine de l'alcoolisme dans la région.

Ces gens unissent leurs forces pour faire échec à la montée sans cesse croissante de l'alcoolisme dans notre société québécoise. C'est ce mouvement qui durant les années 50 a donné naissance aux premiers centres d'accueils et aux premières cliniques Domrémy.

Il y a également un service de l'OPTAT, soit l'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies qui travaille dans ce sens à Drummondville mais il s'agit là de professionnels qui sont sous la responsabilité du ministère de la Santé.

Comme ce mouvement est en perte de vitesse, on a créé l'Action qui regroupe des gens qui acceptent de lutter contre l'alcoolisme tout en demeurant des buveurs modérés, n'ont jamais touché l'alcool.

Premièrement collaborer à la réadaptation de l'alcoolique, le dépister, le contacter, l'accueillir et le motiver à la sobriété. Le Centre d'accueil tend également à l'orienter vers un traitement approprié. Il veut également informer le toxicomane et son entourage par des soirées d'information publiques.

En outre, le vise à procurer des loisirs à l'alcoolique afin de le réhabiliter: les loisirs sains et finalement le centre d'accueil Domrémy contribue à créer un climat favorable à la réadaptation de cet individu.

Le Centre local est actuellement pourvu de locaux adéquats et organise de nombreuses activités en somme, répond aux buts fixés.

Alcooliques anonymes En outre, les AA sont un organisme bénévole qui regroupe exclusivement des alcooliques qui, sous le couvert de l'anonymat complet, s'entraident dans la recherche et la conservation d'une sobriété heureuse. Leur programme de réadaptation est basé sur une série de 12 étapes progressive que chacun doit franchir selon ses capacités.

Leur action s'exerce essentiellement à partir de contacts individuels, exigeant une disponibilité totale de chacun de ses membres pour répondre à l'appel de l'alcoolique en diffi-

Chronique judiciaire

DRUMMONDVILLE, (AR) — Jean-Claude Jodoin un jambiste résidant à Montréal a bénéficié d'un sursis de sentence mais devra s'engager à garder la paix durant deux ans, après avoir admis sa culpabilité à une accusation de vol d'engins de roues d'une valeur de \$75. Le prévenu a expliqué que c'est une affaire de fou, qu'il avait fait seulement pour jouer un tour, puisqu'il n'a pas d'automobile. Les engins ont été remis à leur propriétaire le garage Luneau.

Un jugement identique a été rendu par le juge Anatole Corriveau, dans le cas de Gilles Boisvert qui a plaidé coupable à une accusation de faux semblant. Il était accusé d'avoir obtenu de la marchandise et de l'argent de l'épicerie de M. Antonio Parenteau, du Boulevard Foucaud à Drummondville-Nord.

Un conducteur de taxi de Sorel devra se priver de conduire son véhicule pendant un mois en plus d'avoir à déboursuer une amende de \$50 après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. Conducteur de taxi depuis 21 ans, Marcel Lamiranda a profité de la clémence du tribunal mais n'a pu éviter complètement l'interdiction de conduire puisqu'il s'agissait pour lui d'une deuxième offense.

Renald Desrochers subira le 19 janvier son enquête préliminaire sur deux chefs d'accusation de vol pour lesquels il a opté pour un procès devant juge et jury. Il est accusé d'avoir volé, le 21 novembre dernier, à l'hôtel Roc D'Or de Drummondville, une guitare, un microphone et des billets, le tout représentant une valeur de \$148 en plus d'être accusé de s'être introduit par effraction au restaurant Le Tourbillon, propriété de M. Claude Desautels, de Drummondville, le 24 novembre pour y dérober 24 cartons de cigarettes d'une valeur de \$75 ainsi qu'une somme de \$75 en argent. Il est fort possible que la cause ne soit pas entendue dans le district de Drummond puisque le prévenu a demandé le transfert de son dossier au palais de justice d'Arthabaska où il doit également comparaître comme accusé dans d'autres causes.

Nouveau président à la Commission municipale de loisirs de Black Lake

BLACK LAKE, (MD) — M. élu président de la Commission municipale des loisirs de Black Lake. Il succède à M. Robert Lacroix. M. Cloutier

Un artiste de la région expose à Québec

Le même taux depuis dix ans à Robertsonville

Taxes inchangées

THETFORD MINES, (MD) — Les contribuables de la municipalité de Robertsonville n'auront pas à supporter le fardeau d'une hausse de taxes en 1971. Le taux de la taxe foncière a été maintenu à \$0.55 du \$100 d'évaluation.

pour l'année 1971. Les propriétés sont évaluées à environ 60 pour cent de leur valeur réelle (marchande). Les prévisions budgétaires 1971 de la municipalité de Robertsonville n'ont pas encore été approuvées. Elles seront soumises à l'assentiment des édiles à la première séance du mois de février.

"Hoër Boër" peintre du Québec

THETFORD MINES, (CG) — Un citoyen de la région de l'Amiante s'illustre présentement dans le monde artistique de la ville de Québec puisqu'une vingtaine de ses peintures et tapisseries sont exposées à la Galerie du Foyer artistique, sise au 847 de la rue St-Jean.

M. Turgeon dont le pseudonyme est "Hoër Boër" a eu lieu le 12 décembre dernier et l'exposition ne se terminera que le 15 janvier.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Il y aura un grand bingo ce soir au local des Chevaliers de Colomb de Thetford Mines. D'agréables surprises attendent les participants à cette soirée.

Fidèles à leur tradition, les Chevaliers de Colomb de Thetford Mines visiteront, dimanche soir prochain, les malades de l'hôpital St-Ferdinand d'Halifax.

Les récentes bourrasques de vent ne semblent pas avoir causé de dommages importants dans la région de l'Amiante au cours des dernières 48 heures.

La partie de cartes des Filles d'Isabelle de Thetford Mines qui devait avoir lieu le 8 janvier a été reportée à dimanche, le 10 janvier, à 8 heures p.m., à l'école Quirion.

Des cours de natation débuteront le 11 janvier courant à la piscine du Centre Culturel de Black Lake. Les intéressés doivent communiquer avec M. Reynald Lavalée, gérant du Centre Culturel de Black Lake.

La rumeur voulant que des sportifs de Thetford Mines demandent une franchise pour 1972 dans la ligue Eastern, un circuit de calibre "AA", est-elle bien fondée? Dans le moment, nous croyons plutôt à une fumisterie. Nous sommes d'avis que les sportifs de Thetford Mines sont incapables de supporter une équipe dans la ligue Eastern.

La discothèque "Kibouge" de Black Lake reprendra ses activités à compter de demain soir. On nous informe que tout s'est déroulé normalement durant la période des fêtes.

M. Gilles Voiret, de nationalité française, est le nouvel instructeur de ski au Mont Adstock.

Chronique scolaire

THETFORD MINES, (CG) — Selon M. Pierre Marquis, architecte, le projet de l'école élémentaire du secteur de réaménagement de la paroisse St-Maurice se poursuit normalement et le ministère de l'Éducation n'a pas posé d'objections majeures aux plans qui ont été présentés.

Le budget de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, qui avait d'abord été établi à \$3,078,392, a été haussé de \$290,000 lors de la dernière assemblée. Le budget de l'année 1970-71 sera donc de \$3,368,392.

La Commission scolaire engagera "Les Évaluations Immobilières du Québec Inc." pour l'égalisation des rôles d'évaluation de Thetford, Thetford-Sud et de la Rivière Blanche. Cette égalisation des rôles est indispensable pour établir un taux de taxe scolaire identique pour les différentes municipalités.

Conformément à la demande de la Commission scolaire, la direction du Club de ski du Mont Adstock a accepté de mettre gratuitement les remontées mécaniques à la disposition des élèves qui fréquentent les classes de neige. Cette concession du club de ski était nécessaire pour ne pas défoncer le budget que la Commission scolaire accorde pour les classes de neige.

À la suite d'une démission, on devra engager une nouvelle surveillante des dîneurs à l'école St-Alphonse.

Dans le rapport du contrôleur d'absences pour le mois de décembre 1970, on ne note aucune absence injustifiée.

\$26,450 perçu en taxes scolaires

THETFORD MINES, (CG) — Au cours du mois de décembre 1970, la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines a perçu pour \$25,707.92 en taxes plus \$742.86 en intérêts pour un grand total de \$26,450.78.

À la suite de la dernière visite de St-Georges, le Boa-Ski avait encaissé un revers de 6-5 dans une

Etudes par des actuaires-conseils de la question des congés de maladies et le régime des rentes

THETFORD MINES, (CG) — La cité de Thetford Mines retiendra les services de Cantin, Parent, De Bellefeuille et Associés Inc., actuaires-conseils, pour étudier les politiques de la cité concernant les congés de maladie et le régime des rentes des employés.

En ce qui concerne les congés de maladie, la firme devra d'abord en établir le coût pour la cité. Elle devra ensuite soumettre différentes alternatives pour mettre fin aux congés de maladie monnayables tout en donnant aux employés une plus grande protection. Elle présentera enfin les différents moyens de liquider le passif actuel des congés de maladie. Pour ce travail, la cité paiera des honoraires ne dépassant pas \$800 et ladite firme devra produire son rapport dans un délai d'un mois après l'adoption de cette résolution.

Ligue intermédiaire: joute contremandée

THETFORD MINES, (AG) — La joute de la Ligue intermédiaire de l'Est qui était cédulée pour ce soir au Centre de Loisirs entre le Boa-Ski de la Guadeloupe et la Taverne La Chope de Québec, a été contremandée. Le pilote de la Taverne La Chope, n'ayant pas suffisamment de joueurs à envoyer dans la mêlée, a préféré donner la victoire par défaut au Boa-Ski. Cette dernière équipe jouera cependant à Thetford demain soir alors que le Noir Chaudière de St-Georges de Beauce, détenteur de la première position, sera le club visiteur. Cette partie était d'abord cédulée pour mardi prochain mais a été avancée à ce soir.

Lors de la dernière visite de St-Georges, le Boa-Ski avait encaissé un revers de 6-5 dans une

visite d'une troupe de Montréal

THETFORD MINES, (CG) — La troupe de scouts Joseph Fecteau de Black Lake inaugurera ses activités de l'année 1971 en fin de semaine prochaine alors qu'elle recevra la visite d'une troupe de Montréal.

Cette troupe de scouts aînés a été fondée récemment et elle viendra camper toute la fin de semaine au local des scouts de Black Lake. Plusieurs activités ont été prévues: une période de ski au Mont Adstock, des visites industrielles

Deux nouveaux marguilliers

DISRAELI, (HD) — Deux nouveaux marguilliers ont été élus en remplacement de Mme Thérèse Bernard et M. Armand Simard, sortant d'échange.

Les deux nouveaux élus sont: M. Maurice Langlois, 70 ans, bien connu par ses activités dans divers mouvements.

Ils sont les 88e et 90e marguilliers depuis 1890. Apparaissant de 1883 à 1890 la paroisse était dirigée par des syndics.

Guy Roy toujours au sommet

THETFORD MINES, (AG) — Guy Roy se maintient toujours au sommet du classement des compteurs des Braves de Thetford Mines avec un total de 42 points soit 9 de plus que Jean Roch Lessard. Roy a marqué 18 buts et a obtenu 24 assistances. Il domine dans ce dernier domaine tandis que pour les buts, il est sur un pied d'égalité avec Pierre Richard.

Les Braves ont compté 114 buts depuis le début de la saison et n'en ont alloué que 47 à leurs adversaires.

Pierre Richard est toujours le joueur le plus gentilhomme avec une seule punition mineure. Pour faire contraste, André Michaud a maintenant passé 100 minutes au banc des pénalités.

COMPTEURS DES BRAVES					
Après la joute du 3 janvier					
	P.J.	Buts	Ass.	Tot. Pun.	
Guy Roy	20	18	24	42	18 min.
Jean Roch Lessard	19	14	19	33	18 min.
Alain Perron	20	10	18	28	30 min.
Marcel Charette	20	9	17	26	35 min.
Pierre Richard	20	18	7	25	2 min.
Normand Laflamme	20	15	10	25	43 min.
Bernard Poulin	20	9	13	22	6 min.
Renaud Perron	16	9	10	19	14 min.
Jean-Marie Lehoux	17	4	12	16	33 min.
Michel Ashby	20	4	8	12	24 min.
Michel Loignon	20	1	8	9	27 min.
Yvon Gosselin	20	3	4	7	33 min.
André Carlos	16	1	6	7	34 min.
André Michaud	19	0	7	7	100 min.
Nelson Lessard	17	0	1	1	9 min.
Gérard Grenier	20	0	0	0	0 min.
Mario Lessard	20	0	0	0	6 min.

Buts comptés: 114.
 Buts contre Mario Lessard: 44 en 18½ parties: Moy.: 2.37
 Buts contre Alain Juneau: 3 en 1½ partie: Moy.: 2.00.
 Total: 47 en 20 parties: Moy.: 2.35.

Invitation aux skieurs de la région

THETFORD MINES, (CG) — Tous les skieurs de la région de l'Amiante sont invités à participer au "Circuit Molstar" qui sera présenté au Mont Adstock de Thetford Mines dimanche prochain, le 10 janvier.

Le circuit Molstar est sanctionné par l'Association canadienne de ski, division du Québec et par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada. Les buts poursuivis sont le développement des standards ainsi que le support de l'équipe nationale de ski du Canada.

Brigade défensive



Le pilote Marcel Fillion mise beaucoup sur les membres de sa brigade défensive pour conduire les Braves de Thetford Mines à la victoire finale au tournoi provincial de hockey junior "B" qui se tiendra, en fin de semaine prochaine, à Rimouski. Sur la photo ci-haut, nous voyons, de gauche à droite, Yvon Gosselin, André Carlos, Jean-Roch Lessard, le capitaine des Braves, André Michaud et Michel Loignon.

Visite d'une troupe de Montréal

THETFORD MINES, (CG) — La troupe de scouts Joseph Fecteau de Black Lake inaugurera ses activités de l'année 1971 en fin de semaine prochaine alors qu'elle recevra la visite d'une troupe de Montréal.

Cette troupe de scouts aînés a été fondée récemment et elle viendra camper toute la fin de semaine au local des scouts de Black Lake. Plusieurs activités ont été prévues: une période de ski au Mont Adstock, des visites industrielles

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le programme demain au Centre sportif Jean Béliveau: 11h.30 à 1h.30 CEGEP; 4h.30 à 5h.30 Atome classe "A"; 5h.30 à 7h.30 Bantam, Flyers vs Canuck, Seals vs Sabres, Blues vs King... A compter de 9h, ballon sur glace...

Les pompiers de Victoriaville se sont rendus à l'arrière de l'hôtel Huron, mardi soir, pour éteindre un feu qui avait pris dans une voiture stationnée...

Le curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima nous a fait remarquer que cette paroisse était la plus saine de tous les Bois-Francs... On n'a pas constaté de décès dans cette paroisse depuis plus de 2 mois...

Le président du comité de la route Transquébécoise, M. Alfred Vallières, et Jim Abut rencontreront les journalistes, ce matin, au restaurant le Voyageur pour discuter de l'assemblée du 14 janvier...

La chorale régionale présentera un concert le 17 janvier en l'église de la paroisse St-Samuel à 20h... On sait que cette chorale est formée des chorales du Centre d'art de St-Victoire et de Warwick...

Le directeur Denis Paris est à la recherche d'une personne qui se chargerait d'organiser un sleigh-ride pour le 30 janvier pour les membres Optimistes...

Nouveaux marguilliers à Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — Plessisville ont profité de la première partie de la période des fêtes pour exprimer leurs vœux de bonheur à toute la population. L'équipe pastorale de la paroisse mère, St-Calixte, se compose de M. l'abbé Charles Cloutier, curé, ainsi que des deux vicaires, MM. les abbés Jean-Guy Bourget et Charles Brière. La paroisse Notre-Dame de Fatima a le R. P. Philippe Trépanier comme curé et le R. P. Jean-D. Marcotte comme vicaire.

Les autorités des deux paroisses ont remercié les marguilliers sortant de charge pour le dévouement manifesté durant leur mandat. A Notre-Dame de Fatima, le travail de Mme Claude Vaillancourt a particulièrement été apprécié et on a exprimé des regrets qu'une autre femme n'ait pas été choisie pour l'un des deux postes vacants.



M. Georges Morrisette, sénateur de l'Etat du New Hampshire, était de passage dans la région de l'Amiante au cours de la période des fêtes pour visiter sa parenté. M. Morrisette compte également de nombreux amis dans notre région.

Livres ouverts devant tous

DISRAELI, (HD) — Innovation à Disraeli, le 18 janvier 1971, grande assemblée à laquelle on a préalablement invité à quelques reprises tous les paroissiens.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE

24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104

2105, Boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS.

C'est bon. C'est de la boulangerie

GUERIN & FRERE Liée

665, boul. Mercure — Drummondville

DRUMMONDVILLE — M. Aimé Bélair, directeur de police de Drummondville-Sud a célébré son anniversaire de naissance hier. Bien qu'il ait été impossible de savoir son âge exact, il semble bien qu'il n'ait pas encore atteint l'âge du Christ.

Les clubs sociaux de Drummondville reprennent graduellement leurs activités d'après la période des fêtes. Ainsi, le club Kiwanis a tenu son premier dîner de l'année hier midi tandis que le club des Francs et le club des Lions tiendront leur souper respectivement le 12 et le 14 janvier.

Saviez-vous que le bureau régional d'expertise des Assureurs Liée, Underwriters, vient d'être doté d'un nouveau gerant? En effet, il s'agit de M. J.-Marc Gaudreau qui a remplacé M. Clairmont Perreault, transféré à l'externe de Drummondville.

On aperçoit quelquefois des choses très sensées dans les annonces commerciales. Par exemple ce sommaire des fêtes d'une compagnie Montroisienne: "Que tous les hommes de la terre, particulièrement ceux de chez nous, ouvrent les yeux de la raison à la compréhension, à la tolérance, à la générosité, à l'amitié, à la charité pour que les hommes réapprennent à s'aimer selon le message céleste de l'étoile de Bethléem. Alors peut-être aurons-nous vraiment des hommes de bonne volonté".

Les décorations des fêtes qui ornent les rues des quartiers commerciaux disparaîtront d'ici peu de la vue des passants puisque la période des festivités de Noël et du premier de l'an est terminée.

Un jeune artiste qui fait de plus en plus honneur à Drummondville, François Berthiaume, prépare un spectacle de musique.

A brûlé pourpoint

halli qui sera présentée sur la scène du centre culturel. Il prépare également un disque 45 tours pour le compte de la compagnie Trans-Canada.

Les confrères chroniqueurs sportifs Jacques Mathieu et Jean-Claude Bonneau se sont lancés un défi. Le duel n'aura pas lieu avec le pistolet ou le fleuret mais avec des baguettes de "bump-pool". Des gareurs seraient même à l'enjeu.

Un autre jeune artiste drummondvillois qui fait honneur à sa ville, Pierre Madore, vient de prendre l'avion pour le Texas où il est allé rejoindre la troupe "A" internationale Vive les Gens. Cette troupe prépare actuellement un spectacle pour une tournée en Europe.

En parlant de la troupe Vive les Gens, la cellule locale de cet organisme vient de se procurer un tout nouveau et perfectionné système de son afin d'améliorer encore le rendement du groupe. Un spectacle doit être présenté au grand public au début de février.

La direction du club des Kass Inc. de Drummondville tient à remercier et féliciter Denis Baillargeon et Gilles Dupéré pour l'excellent travail accompli à l'occasion de la soirée des fêtes des membres de ce club. Cette soirée était rehaussée par la présence de M. Roger Lauson agent de la Brasserie Molson pour Drummondville et la région.

A l'approche des élections annuelles qui auront lieu le 17 janvier, les membres de la Légion Canadienne, succursale 51 de notre cité, pourront prendre note qu'une première liste des

Décès de Mme Erménégilde Marin (p. 19)

candidats en nomination a déjà été affichée à l'entrée de la Légion. L'heure et la date limite pour poser sa candidature ont été fixés à 18 heures dimanche prochain le 10 janvier.

Une soirée dansante a été organisée pour samedi le 9 janvier en l'honneur de M. Paul Gauthier président de la Légion Canadienne. Il est à souligner que M. Gauthier a fait un magnifique travail durant son terme qui s'achève. Il n'y existe aucun doute que les membres se feront un immense plaisir de participer à cette soirée pour lui exprimer leur gratitude.

Les supporters des As de Drummondville de la Ligue de Hockey Régionale O'Keefe de l'Est Inc. voudront bien prendre note que la toute qui devait avoir lieu ce soir au Centre civique a été remise à une date ultérieure.

C'est ce soir à compter de 18h30 à la salle à dîner du Manoir Drummond que les membres du club Richelieu reprendront leurs activités. M. Bernard Messier présidera ce premier souper de 1971.

Selon M. Phil Letendre, un des responsables de la danse du club Rotary de notre ville, un orchestre hors de l'ordinaire assurera les frais de la musique. On sait que cette soirée dan-

Drummondville reçoit Shawinigan et vise un 8e gain d'affilée à domicile (page 13)

sante aura lieu le 22 janvier et les personnes intéressées à se procurer des billets peuvent le faire en contactant l'un ou l'autre des organisateurs, Phil Letendre, Gaston Hardy, Jack Munro ou tous les membres du club.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, Bernard Crête aurait été le bout-en-train à la Villa Berthe-Lus où les membres du club Rotary se sont rendus dans le but de divertir les personnes âgées à l'occasion du temps des Fêtes.

M. Alex Savoie, directeur-gerant de la station radiophonique CHR, chaussera vraisemblablement les patins le 24 janvier alors que les artistes de la radio et de la télévision affronteront les Old Timers de Drummondville. "Si je peux aider la cause des Old Timers, de dire M. Savoie, je suis prêt à jouer".

CITROEN 1971
est à
Drummondville

\$3,750.00

SECURITE:

- Traction avant
- Freins à disques
- Phares directionnels

Confort SUPERIEUR: Suspension hydropneumatique
Vitre arrière chauffante — Servo-direction

BOURBEAU AUTOMOBILE ENR.
1975, boul. St-Joseph, Drummondville

POUR UN ESSAI
Appelez: Hervé Bourbeau 477-1030
ou 477-1911

Vol à main armée de St-Cyrille:

Les deux accusés plaident coupables et recevront leur sentence le 2 février

DRUMMONDVILLE (AR) — Le vol à main armée commis la veille du jour de l'An à la succursale de la Banque provinciale de St-Cyrille de Wendover connaîtra son épilogue le 2 février alors que le juge Anatole Corriveau prononcera la

Pierre Roy et Denis Leclerc proclamés membres de l'année chez les Kass

DRUMMONDVILLE (JM) — Pierre Roy et Denise Leclerc ont, dernièrement été honorés par la direction du Club des Kass Inc. de Drummondville. C'est en effet au cours de la soirée des Fêtes de ce club que Pierre Roy et Denise Leclerc ont été proclamés respectivement membres masculin et féminin de l'année.

Des mentions honorables ont également été décernées à Denis et Michel Therrien chez les hommes et à Nicole Therrien et Pauline Béland chez les dames.

Plusieurs membres du club ont également été honorés au cours de cette soirée. Il s'agit de Jules Lemaire comme organisateur de l'année, Réal Baril comme pilote de l'année, Jacques Côté comme navigateur de l'année, Jean-Louis Houle comme clou de l'année.

Quilles
Pauline Béland continue à dominer la section féminine de la ligue de quilles avec une moyenne de 135. Pierrette Cha-

G. Pinard et L. Phaneuf accusés de complot et de vol qualifié

DRUMMONDVILLE (AR) — Gilles Pinard, de Drummondville, et Laurent Phaneuf, de Montréal, ont protesté de leur innocence aux accusations de complot et de tentative de vol qualifié et subront leur enquête le 2 février à Drummondville.

Les deux prévenus sont accusés d'avoir complété avec un couple de Drummondville ainsi qu'un autre individu pour commettre un acte criminel, soit un vol de \$3,000 sur la personne de M. Louis Lebreux, de Drummondville, en employant des menaces.

Ils sont également accusés d'a-

voir tenté de commettre, à St-Cyrille, un vol qualifié sur la personne du même individu, en étant munis d'une arme offensive.

Les deux accusés qui ont opté pour un procès devant juge et jury ont pu retrouver leur liberté moyennant caution.

de St-Hyacinthe où ils ont d'ailleurs été envoyés après leur arrestation à Drummondville à peine une heure après avoir commis leur crime.

Rivard Bois, 21 ans, et André Yelle, 20 ans, le premier de Montréal et le second de Ste-Martine, comté de Châteauguay ont vu deux autres accusations s'ajouter à celle de vol à main armée, alors qu'ils ont comparu au palais de justice du district de Drummond lors du dernier terme des sessions de la paix.

Les deux comparses sont accusés de: — Vol à main armée commis le 31 décembre 1970 à la succursale de la banque Provinciale de St-Cyrille, vol qui leur a rapporté une somme de \$1,186.

— Port de cagoule, dans le but de commettre un acte criminel — et finalement du vol d'une auto de modèle 1966, d'une valeur de \$800 et appartenant à M. Normand Michaud, de Montréal, automobile qui leur a servi par la suite pour commettre le vol à main armée.

Les deux jeunes qui ont fait montre d'une très grande politesse envers le tribunal lors de leur comparution ont spécifié qu'ils possédaient chacun une carabine de calibre .22 à canon tronçonné pour commettre leur méfait. Des deux carabines à un seul coup, seule celle de Yelle était chargée, selon leurs dires et celle de Bois n'avait aucune balle dans la chambre à munition.

D'ici le 2 février, date du prononcé de la sentence, la couronne tentera d'obtenir le plus de renseignements possibles sur la conduite antérieure des deux jeunes hommes et la Cour doit également leur désigner d'office un avocat qui sera chargé de plaider sur leur sentence.

Solution rapide

Le juge Anatole Corriveau n'a pas caché son embarras devant la sentence à prononcer déclarant que les deux jeunes n'avaient pas réellement l'air de bandits mais qu'il faut tout de même que la société soit protégée, puisque les vols à main armée sont devenus un fléau trop populaire de nos jours. Il a cependant ajouté que le fait de les envoyer au pénitencier pendant plusieurs années en contact avec des criminels endurcis n'était rien pour faciliter leur réhabilitation.

Le juge Corriveau a également profité de l'occasion pour déplorer une lacune qui existe dans le district judiciaire de Drummond, soit l'absence d'officier de probation qui pourrait faire une enquête sur la conduite des deux prévenus et sur

leurs chances de réhabilitation, ajoutant que le juge doit actuellement prendre toute la responsabilité de ses actes mais n'a pas les outils nécessaires pour obtenir les informations essentielles.

Encore une fois la coopération entre les divers corps de policiers de la région de Drummondville aura permis de solutionner très rapidement un vol à main armée puisque les deux jeunes accusés ont été arrêtés par les policiers de la ville de Drummondville à peine une heure après avoir commis leur vol tandis que le flair des détectives du service des enquêtes criminelles de la ville a permis aux détectives de retrouver dans le banc de neige où ils avaient été lancés, les sacs blancs contenant les armes, les cagoules ainsi que l'argent.

Il s'agit du deuxième vol à main armée où les voleurs sont arrêtés immédiatement après leur méfait cette année dans la région de Drummondville.



OPTAT — C'est dans cette demeure située au 360 rue Marchand, en face de l'édifice provincial, qu'a élu domicile le centre de consultation externe de l'OPTAT depuis quelque temps. On voit que le Centre de consultation externe est un organisme séparé du Centre d'accueil Domrémy.

Un essai sur le théâtre expérimental au Centre

DRUMMONDVILLE (RG) — Le spectacle qui présentera "La Troupe du mouvement total" en collaboration avec le centre culturel est la nouvelle forme de théâtre: le théâtre expérimental. Cette expérience tient à la fois de la danse, du théâtre et du "happening". Il s'agit d'une recherche axée sur la redécouverte du corps et aussi du geste.

On veut par là abolir le culte de la vedette et le mythe magique qu'est le théâtre conventionnel et le moyen employé pour y parvenir est l'expression corporelle. Il s'agit de redonner au comédien sa créativité première et totale

Dans la Ligue de Hockey Indusco

DRUMMONDVILLE (JM) — Les Loisirs St-Cyrille, les Loisirs St-Nicéphore et le Ski-Zoom/Mini-Zoom ont remporté des victoires cette semaine dans la ligue de hockey Indusco-Molson.

Ronald Pellerin a marqué deux buts dans la première joute pour ainsi permettre aux Loisirs St-Cyrille de remporter une victoire de 4-1 sur le Provincial Oxygène.

Lucien Doucet et Jacques Benoit ont été les autres compteurs des gagnants tandis que Gaston Toupin évitait le blanchissage aux siens.

Victoire du St-Nicéphore
Les Loisirs St-Nicéphore ont eu raison du Pause-Café au compte de 4 à 1. Yves Gauthier avec deux buts, Michel Leclerc et Michel Tremblay avec chacun un ont été les compteurs des Loisirs. L'unique fillet des perdants a été l'oeuvre de Pierre Tessier.

Leclerc et Pellerin
Yvon Leclerc et Onil Pellerin ont enfilé chacun deux buts pour ainsi conduire le Ski-Zoom/Mini-Zoom à un triomphe de 5 à 2 sur le Provincial Oxygène.

André Boivin a été l'autre compteur du Ski-Zoom tandis que Richard Dionne et Adélar Lavoie se partageaient les filets du Drummond Bar-B-Q.

Classement
Au classement des équipes, c'est le Ski-Zoom/Mini-Zoom qui domine avec une fiche de 16 points. Le Drummond Bar-

en lui permettant de s'exprimer par le geste. Dans ces spectacles on exploite des thèmes universels et vrais comme la naissance, la découverte de la société, la folie, la mort.

De fait, les choses de la vie et de la mort se métamorphosent au cours du spectacle dans un enchevêtrement de choes, de cris, de gestes et de lumière, le tout enrobé de musique.

En outre, le théâtre expérimental compte sur la participation du spectateur. On étend le lieu scénique jusque chez ce spectateur afin que lui aussi prenne part aux mêmes vies que le comédien.

Conférence
Par ailleurs, M. François Albert Angers, professeur en éducation à l'Université de Montréal, discutera avec toute la population intéressée à la question de l'éducation d'hier et d'aujourd'hui.

Une conférence d'une quinzaine de minutes sur l'éducation servira de prélude à la période de questions concernant l'analyse des conséquences heureuses et néfastes des deux systèmes, soit celui d'hier et celui d'aujourd'hui. L'entrée du centre culturel pour cette conférence-dialogue sera gratuite. On peut se procurer les billets aux endroits habituels.

Victoire du St-Pierre
Les Loisirs St-Pierre dirigés à l'attaque par Georges Dupont, ont remporté une victoire de 7 à 1 sur le Carignan-Lamothe.

Dupont a marqué cinq filets dans cette victoire pour ainsi conduire les siens à la victoire. Eric Shooner avec un but et six passes, et Yvon Thibodeau avec un but quatre passes ont également participé au pointage.

Les Loisirs St-Pierre sont au troisième rang de la Ligue sept points derrière les Loisirs St-Zéphirin et huit devant le Carignan-Lamothe.

Denis Laliberté au 1er rang des compteurs de la ligue de la Cité
DRUMMONDVILLE (JM) — Denis Laliberté occupe le premier rang au classement des compteurs de la Ligue de Hockey de la Cité Labatt "50". Denis présente une fiche de 27 buts et 27 mentions d'assistance pour 54 points. Pierre Bouchard, Jean-Luc Bessette et Robert Bergeron suivent avec respectivement 49, 41 et 40 points.

Luc Turcotte des Loisirs St-Zéphirin domine chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.66 buts alloués par partie.

La Ferronnerie Joyal et les Loisirs St-Zéphirin qui sont au premier et deuxième rangs du circuit avec respectivement 21 et 19 points ont fait joute nulle de 4 à 4 cette semaine.

Les compteurs de la Ferronnerie Joyal ont été Marcel Joy-

Trois organismes à base de bénévolat combattent l'alcoolisme à Drummondville

DRUMMONDVILLE (RG) — Le Centre d'accueil Domrémy, les Alcooliques anonymes (AA) et els Lacordaires sont les trois organismes fonctionnant à base de bénévolat oeuvrant dans le domaine de l'alcoolisme dans la région.

Il y a également un service de l'OPTAT, soit l'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies qui travaille dans ce sens à Drummondville mais il s'agit là de professionnels qui sont sous la responsabilité du ministère de la Santé.

Domrémy
Le Centre d'accueil Domrémy est composé de membres qui acceptent de collaborer bénévolement à un travail de réadaptation auprès des alcooliques et autres toxicomanes et il poursuit cinq buts précis:

Premièrement collaborer à la réadaptation de l'alcoolique, le dépister, le contacter, l'accueillir et le motiver à la sobriété. Le Centre d'accueil tend également à l'orienter vers un traitement approprié. Il veut également informer le toxicomane et son entourage par des soirées d'information publiques.

En outre, il vise à procurer des loisirs à l'alcoolique afin de le réhabituer à des loisirs sains et finalement le centre d'accueil Domrémy contribue à créer un climat favorable à la réadaptation de cet individu. Le Centre local est actuellement pourvu de locaux adéquats et organise de nombreuses activités en somme, répond aux buts fixés.

Alcooliques anonymes
En outre, les AA sont un organisme bénévole qui regroupe exclusivement des alcooliques qui, sous le couvert de l'anonymat complet, s'entraident dans la recherche et la conservation d'une sobriété heureuse. Leur programme de réadaptation est basé sur une série de 12 étapes progressive que chacun doit franchir selon ses capacités.

Leur action s'exerce essentiellement à partir de contacts individuels, exigeant une disponibilité totale de chacun de ses membres pour répondre à l'appel de l'alcoolique en diffi-

culté. Des assemblées hebdomadaires ont également lieu où chacun revise les progrès et les difficultés qu'il a eus.

Lacordaires

Le mouvement Lacordaire regroupe dans ses rangs un certain pourcentage d'alcooliques représentant une minorité de ses membres alors que la majorité se recrute parmi les gens qui ont été soit des buveurs modérés ou des gens qui n'ont jamais touché l'alcool.

Chronique judiciaire

DRUMMONDVILLE (AR) — Jean-Claude Jodoin un unijambiste résidant à Montréal a bénéficié d'un sursis de sentence mais devra s'engager à garder la paix durant deux ans, après avoir admis sa culpabilité à une accusation de vol d'enjoliveurs de roues d'une valeur de \$75. Le prévenu a expliqué que c'est une affaire de fou, qu'il avait fait seulement pour jouer un tour, puisqu'il n'a pas d'automobile. Les enjoliveurs ont été remis à leur propriétaire le garage Luneau.

Un jugement identique a été rendu par le juge Anatole Corriveau, dans le cas de Gilles Boisvert qui a plaidé coupable à une accusation de faux semblant. Il était accusé d'avoir obtenu de la marchandise et de l'argent de l'épicerie de M. Antonio Parenteau, du Boulevard Foucaud à Drummondville-Nord.

Un conducteur de taxi de Sorel devra se priver de conduire son véhicule pendant un mois en plus d'avoir à déboursé une amende de \$30 après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. Conducteur de taxi depuis 21 ans, Marcel Lamirande a profité de la clémence du tribunal mais n'a pu éviter complètement l'interdiction de conduire puisqu'il s'agissait pour lui d'une deuxième offense.

Rénauld Desrochers subira le 19 janvier son enquête préliminaire sur deux chefs d'accusation de vol pour lesquels il a opté pour un procès devant juge et jury. Il est accusé d'avoir volé, le 21 novembre dernier, à l'hôtel Roc D'Or de Drummondville, une guitare, un microphone et des billets, le tout représentant une valeur de \$148 en plus d'être accusé de s'être introduit par effraction au restaurant Le Tourbillon, propriété de M. Claude Desautels, de Drummondville, le 24 novembre pour y dérober 24 cartons de cigarettes d'une valeur de \$75 ainsi qu'une somme de \$75 en argent. Il est fort possible que la cause ne soit pas entendue dans le district de Drummond puisque le prévenu a demandé le transfert de son dossier au palais de justice d'Arthabaska où il doit également comparaître comme accusé dans d'autres causes.

Mégot de cigarette à l'origine de \$10,000 de dommages?

DRUMMONDVILLE (RG) — Un mégot de cigarette serait à l'origine d'un incendie qui a lourdement endommagé l'intérieur de la Mercerie Moderne située au 135 Hériot, à Drummondville.

C'est vers cinq heures trente hier soir que les flammes ont pris naissance dans un coin de la mercerie pour hommes et dames, soit dans un étalage de manteaux. La gérante, Mme Leclerc, a aussitôt communiqué avec le service des incendies de Drummondville. A l'arrivée des sapeurs sur les lieux, une épaisse fumée rendait le travail des plus difficiles.

Cependant, il n'a fallu que quelques minutes aux pompiers, sous les ordres du directeur-adjoint Jean-Marie Précourt et du capitaine Milette, pour circonscire les flammes.

Lourds dommages

Par ailleurs, bien que l'étendue exacte des dommages matériels n'ait pas encore été déterminée, il appert que les dégâts seraient de près de \$10,000 puisque toute la marchandise a eu à souffrir de la fumée et de l'eau. L'établissement commercial appartient à M. Max Foster, de Montréal.

NETTOYEUR
Bouchar
Victoriaville. Tél.: 752-5565
217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9785
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Sans tenir compte des facteurs migratoires en 70

Fracture du crâne à un bambin de six ans

VICTORIAVILLE, (JR) — Un garçonnet de six ans, Alain Durand, résidant au 50 rue Champlain, à Victoriaville, a été frappé par une voiture hier matin vers les 10h.40. L'accident est survenu en face de la demeure de ses parents.

L'enfant a immédiatement été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il souffre d'une fracture du crâne. Les constatations d'usage ont été faites par les constables Marcel Demers et André Bergeron de la Sûreté municipale de Victoriaville.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le programme demain au Centre sportif Jean Béliveau: 11h.30 à 1h.30 CEGEP; 4h.30 à 5h.30 Atome classe "A"; 5h.30 à 7h.30 Bantam, Flyers vs Canuck, Seals vs Sabres, Blues vs King... A compter de 9h, ballon sur glace...

Les pompiers de Victoriaville se sont rendus à l'arrière de l'hôtel Huron, mardi soir, pour éteindre un feu qui avait pris dans une voiture stationnée...

Le curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima nous a fait remarquer que cette paroisse était la plus saine de tous les Bois-Francs... On n'a pas constaté de décès dans cette paroisse depuis plus de 2 mois...

Le président du comité de la route Transquébécoise, M. Alfred Vallières, et Jim Abut rencontreront les journalistes, ce matin, au restaurant le Voyageur pour discuter de l'assemblée du 14 janvier...

La chorale régionale présentera un concert le 17 janvier en l'église de la paroisse St-Samuel à 20h... On sait que cette chorale est formée des chorales du Centre d'art de Ste-Victoire et de Warwick...

M. Louis-E. Leprohon de la Croix-Rouge a rencontré les Optimistes et M. René Landry, responsable, afin de discuter de l'organisation de la prochaine clinique de sang qui aura lieu du 9 au 11 février à l'école le Manège...

Plus de 50 jeunes de la région ont pu se rendre à la Place des arts de Montréal afin de voir un spectacle des grands ballets canadiens grâce à la générosité du club Optimiste et de la maison Steinberg...

Le directeur Denis Paris est à la recherche d'une personne qui se chargerait d'organiser un sleigh-ride pour le 30 janvier pour les membres Optimistes...

M. Claude Lavoie, de la maison Vulcanisation St-Pascal, pour sa part travaille sans relâche à l'organisation de la soirée Calypso qui aura lieu à l'école le Manège le 13 mars...

Nouveaux marguilliers à Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — Plessisville ont profité de la première partie de la période des fêtes pour exprimer leurs vœux de bonheur à toute la population. L'équipe pastorale de la paroisse mère, St-Calixte, se compose de M. l'abbé Charles Cloutier, curé, ainsi que des deux vicaires, MM. les abbés Jean-Guy Bourget et Charles Brière. La paroisse Notre-Dame de Fatima a le R. P. Philippe Trepanier comme curé et le R. P. Jean-D. Marcotte comme vicaire.

Les autorités des deux paroisses ont remercié les marguilliers sortant de charge pour le dévouement manifesté durant leur mandat. A Notre-Dame de Fatima, le travail de Claude Vaillancourt a particulièrement été apprécié et on a exprimé des regrets qu'une autre femme n'ait pas été choisie pour l'un des deux postes vacants.

Les marguilliers ont profité de la première partie de la période des fêtes pour exprimer leurs vœux de bonheur à toute la population. L'équipe pastorale de la paroisse mère, St-Calixte, se compose de M. l'abbé Charles Cloutier, curé, ainsi que des deux vicaires, MM. les abbés Jean-Guy Bourget et Charles Brière. La paroisse Notre-Dame de Fatima a le R. P. Philippe Trepanier comme curé et le R. P. Jean-D. Marcotte comme vicaire.

Les marguilliers ont profité de la première partie de la période des fêtes pour exprimer leurs vœux de bonheur à toute la population. L'équipe pastorale de la paroisse mère, St-Calixte, se compose de M. l'abbé Charles Cloutier, curé, ainsi que des deux vicaires, MM. les abbés Jean-Guy Bourget et Charles Brière. La paroisse Notre-Dame de Fatima a le R. P. Philippe Trepanier comme curé et le R. P. Jean-D. Marcotte comme vicaire.

Augmentation de la population des Bois-Francs de 562 âmes

VICTORIAVILLE, (ML) — La population des Bois-Francs a augmenté d'environ 562 personnes au cours de 1970, si l'on établit une comparaison entre le nombre des naissances et des décès.

Evidemment, ces statistiques ne tiennent pas compte des phénomènes d'immigration et d'émigration. En ce qui a trait aux mariages, on en a dénombré 526 tout au long de 1970 dans les Bois-Francs ce qui représente une augmentation.

Il y a eu 963 baptêmes et 401 sépultures durant les derniers 12 mois.

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Warwick	61	37	49
Arthabaska	84	29	45
St-Norbert	10	8	12
St-Paul	15	5	10
Ham Nord	8	6	4
Total	117	48	72

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Princeville-Plessisville	113	30	45
Princeville	48	14	35
N.-D. Fatima	7	6	0
St-Louis	123	64	57
St-Calixte	291	114	138
Arthabaska	84	29	45
St-Norbert	10	8	12
St-Paul	15	5	10
Ham Nord	8	6	4
Total	117	48	72

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
St-Victoire	134	64	71
Sts-Martyrs	126	52	70
St-Gabriel	28	24	19
St-Famille	54	10	29
L'Assomption	59	15	30
St-Valère	16	13	8
St-Rosaire	13	5	9
Total	430	183	236

L'apathie du public représente le plus grand risque couru par la liberté de presse au Québec

VICTORIAVILLE, (ML) — "Le plus grand risque que peut courir la liberté de la presse, c'est celui de l'apathie du public", a déclaré Marcel Rivard, directeur de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, cette semaine, devant le club Optimiste de Victoriaville.

Le conférencier, qui est également président du club de presse Louis Francoeur de Victoriaville, affilié à la Fédération provinciale, référait alors au rapport Davey qui a demandé, entre autre chose, au public de réagir si les moyens d'information sont ennuyants et malhonnêtes, selon eux.

Il faut craindre, toutefois, de faire de la presse le bouc-émissaire de tous les maux de la société, a cependant précisé M. Rivard. Le journaliste ne fait pas les mauvaises nouvelles, il ne fait que les communiquer. Il faut toujours avoir présent à l'esprit que les moyens d'information ne sont que le reflet de la société qui les entoure.

"M. Rivard a qualifié d'unique au monde la presse québécoise". Compte-tenu de la population de notre province, on peut dire que nulle part ailleurs dans le monde il existe un si grand nombre de quotidiens, hebdomadaires régionaux, revues spécialisées, hebdomadaires, artistiques, etc.

"De plus, la culture canadienne-française doit être conservée; si on a la conviction profonde que l'identité des Canadiens-français vaut qu'on la préserve, on peut assurément contribuer à augmenter ses chances de survie. Comment, de s'interroger M. Rivard? Le rapport Davey y répond bien. C'est en faisant savoir à tout le monde, aux propriétaires de moyens d'information, aux réalisateurs, aux rédacteurs en chef, aux journalistes, à tous le public comme au gouvernement, que vous partagez ce souci".

M. Rivard a défini la liberté de presse comme étant le droit du public à une information saine, complète et honnête. "La liberté de la presse ne permet pas, comme on le croit, à n'importe qui d'écrire ce que bon lui semble sur n'importe quel sujet".

Pour garantir ce droit du public, le conférencier a préconisé l'élaboration d'un code d'éthique auquel on pourrait se référer et en vertu duquel toute personne pourrait formuler une plainte envers un média ou un journaliste. De même, on devrait mettre en place un système qui permettrait aux journalistes d'exercer librement leur travail et obtenir les informations pertinentes.



LES JOURNALISTES ET LA CRISE — Marcel Rivard, debout, directeur régional de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, était le conférencier devant le club Optimiste de Victoriaville, cette semaine. Il est accompagné, ici, du président Raymond Charbonneau. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Conseil de presse

Crise d'octobre

M. Rivard a également démontré beaucoup d'enthousiasme à l'annonce de la création prochaine au Québec d'un conseil de presse. Ce comité présidé par un juge aura pour tâche de recevoir toutes les plaintes venant du public en matière d'information. Le conseil sera formé d'un nombre équivalent de représentants du peuple, des propriétaires de journaux et des journalistes.

Les sanctions imposées par ce conseil ne seront que morales. Chaque plainte sera étudiée par le conseil et un jugement sera publié. Ce document devra être rendu public par le média mis-en-cause et s'il refuse de le faire le document pourra être publié par les autres médias.

Enfin, M. Rivard a touché au problème de l'information durant la crise d'octobre. Il a déploré le fait que le ministre provincial de la Justice, Me Jérôme Choquette, ait interprété à sa façon la loi sur les mesures de guerre, en interdisant aux journaux du Québec de publier tout communiqué ou autre document du FLQ.

"Menaces de sanctions, les journalistes et propriétaires de moyens d'information ont peur et se sont vite auto-censurés jusqu'à ce que l'affaire rebondisse en Chambre des communes, devant le ministre fédéral de la Justice. Celui-ci a finalement nié ce privilège à M. Choquette".

Match nul dans la section A de la Ligue commerciale

VICTORIAVILLE, (JR) — Les clubs Demers et Hamel et Carignan Texaco ont fait match nul dans une joute régulière de la section "A" de la Ligue commerciale de Victoriaville. Les compteurs du club de Gilles Gagné ont été Camil Chabot, Jacques Dumont, Gilles Hébert, Gilles Lantagne et Gaétan Moreau. Pour le club de Michel Bellevue, Jean-Louis Croteau et Bertrand Girard ont marqué deux buts chacun, l'autre allant à Rejean Longchamps.

Dans les deux joutes de la section "B" du circuit Raymond Vaillancourt, le Cormier Ltee a disposé du restaurant Belvu 3-2 tandis que l'hôtel Huron perdait aux mains du Trois-Rivières Auto Electrique 6-4.

Raymond Bellevue, Ghislain Provancher et Jacques Nadeau complètent les buts du Cormier Ltee tandis que Normand Dubreuil enregistrait les deux du restaurant Belvu. Dans l'autre joute au programme, Jean-M. Tourigny et Marcel Lemieux ont compté deux buts chacun pour le Trois-Rivières Auto Electrique les autres appartenant à Gilles Gagné et Lucien Martin. Pour les perdants, l'hôtel Huron, André Arsenault a marqué deux filets tandis que Jean-Pierre Martin et Bertrand Corbeil complétaient le pointage.

Le comité d'information chrétienne rappelle l'appui de l'évêque du diocèse au comité de Bécancour

VICTORIAVILLE, (ML) — Le comité d'information chrétienne du diocèse de Nicolet vient de publier un résumé des nombreuses interventions faites par les évêques du Canada, dont Mgr Albertus Martin, concernant les problèmes sociaux et autres qui affligent la population.

On a "cru de notre devoir de faire connaître à la population ces nombreuses interventions" de dire l'abbé Noël, rédacteur de la CIC. L'intervention qui doit retenir le plus notre attention, dans les Bois-Francs, est certes celle de Mgr Albertus Martin donnée le 9 novembre dernier pour appuyer le comité ouvrier de Bécancour, organisme regroupant plusieurs centaines de travailleurs et chômeurs de la ville de Bécancour et de tout le comté de Nicolet.

"Comme premier responsable de notre communauté diocésaine, nous avons pensé qu'il était opportun et même nécessaire de nous intéresser de près à cette expérience, d'y apporter notre appui et d'inviter tous les chrétiens à contribuer à son succès" avait alors dit Mgr Martin.

L'évêque du diocèse de Nicolet imitait ainsi le geste de Mgr Grégoire qui a appuyé le comité ouvrier du quartier St-Henri de Montréal. Le comité d'information chrétienne a jugé nécessaire de faire cette mise au point devant les propos de certaines personnes à l'effet que les évêques ne se pronon-

Plusieurs jeunes couples veulent encore se marier devant Dieu et devant les hommes

VICTORIAVILLE, (ML) — En dépit de ce qui est entendu ça et là, une petite enquête menée par les responsables des cours de préparation au mariage a laissé voir que plusieurs couples désirent encore se marier à l'église dans les Bois-Francs.

D'ailleurs, ces quelques témoignages donnent une idée de ce que pensent les jeunes sur ce sujet: "Pour moi, me marier à l'église, c'est important. Je ne me vois pas aller chez le prêtre. Ça ferait une drôle de cérémonie. D'ailleurs, je suis croyante. Ginette".

Un garçon d'une vingtaine d'années, Paul a déclaré: "La cérémonie à l'église ou ailleurs, ce n'est pas ce qui compte, voyons. Pour moi, c'est l'engagement qu'on prend à deux. La société n'a pas d'affaire dans notre amour".

Une jeune fille qui a décidé que son mariage serait célébré civilement a indiqué aux personnes qui menaient l'enquête: "Une cérémonie, moi, j'en veux une. Claude et moi, on ne croit plus. On a décidé de faire un mariage civil. Il sera aussi beau que si nous nous étions mariés à l'église. Le problème, c'est que nos parents sont peu contents de cela... Eux, ils voudraient qu'on se marie à l'église".

Finalement, Luc dit: "Nous, on en a discuté. On s'est posé la question sérieusement. On a décidé de se marier à l'église, car, pour nous cela signifie beaucoup. Nous allons même choisir les textes, les chants de la cérémonie, de cette façon".

CITROEN 1971
est à
Drummondville
\$3,750.00

SECURITE:
● Traction avant
● Freins à disques
● Phares directionnels

Confort SUPERIEUR: Suspension hydropneumatique
Vitre arrière chauffante — Servo-direction

BOURBEAU AUTOMOBILE ENR.
1975, boul. St-Joseph, Drummondville

POUR UN ESSAI
Appelez: Hervé Bourbeau 477-1030
ou 477-1911

Recettes nettes de \$209.69 à Ste-Clothilde

STE-CLOTHILDE, (JR) — Les recettes nettes de l'année 70 de la paroisse Ste-Clothilde dans le comté d'Arthabaska chiffrèrent à \$209.69. Ces chiffres nous ont été fournis par le curé de la paroisse, l'abbé Lucien Lupien.

Les recettes ordinaires ont été de l'ordre de \$100.00 et les recettes extraordinaires de \$109.69.

Pierre vient à la danse du DRW avec la date Piers'agit d'une soirée entraînée par une...

Gailuron
LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
C'est bon!
C'est de la boulangerie
Sarochelle frères
LYEE
1520, King O. 369-9917, Sherbrooke

Les gardiens de prison menacent de faire la grève générale au Québec

QUEBEC, (PC) — Un débrayage général des gardiens de prison du Québec pourrait se produire d'ici quelques semaines si le ministère de la Justice ne se rend pas aux revendications du Syndicat qui groupe quelque 2,000 gardes.

C'est ce qu'a déclaré le président provincial du Syndicat des gardiens de prison, M. Raymond Pion, hier à Québec, à l'issue d'une réunion à huis clos, expliquant qu'il s'agit de journées d'étude parce que les gardiens de prison ne peuvent faire la grève.

... en sursis

... (PC) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pion, a décidé de surseoir à la décision ministérielle de faire passer l'autoroute 10 de Montréal le long de la Rivière des Mille Lacs, entre le pont Jacques-Cartier et le tunnel Louis-Hyppolyte-Lafontaine, où de nombreux logements devaient être démolis.

C'est du moins ce qu'a indiqué mardi soir M. Gérard Niding, président du comité exécutif, au cours d'une réunion du conseil municipal de Montréal.

C'est dans cet édifice, à l'intersection des rues Onil et Rous, du projet lancé par le Cercle Musical, les Ecuvers et les Magnates dans un même endroit. (Photo...)

NETTOYEUR
Bouchar
L'ÉCR
Victoriaville, Tél.: 752-5565
217, LAURIER

VOITURE A FOURRES

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Fracture du crâne à un bambin de six ans

VICTORIAVILLE, (JR) — Un garçonnet de six ans, Alain Durand, résidant au 50 rue Champlain, à Victoriaville, a été frappé par une voiture hier matin vers les 10h.40. L'accident est survenu en face de la demeure de ses parents.

L'enfant a immédiatement été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il souffre d'une fracture du crâne. Les constatations d'usage ont été faites par les constables Marcel Demers et André Bergeron de la Sûreté municipale de Victoriaville.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le programme demain au Centre sportif Jean Béliveau: 11h.30 à 1h.30 CEGEP; 4h.30 à 5h.30 Atome classe "A"; 5h.30 à 7h.30 Bantam, Flyers vs Canuck, Seals vs Sabres, Blues vs King... A compter de 9h, ballon sur glace...

Les pompiers de Victoriaville se sont rendus à l'arrière de l'hôtel Huron, mardi soir, pour éteindre un feu qui avait pris dans une voiture stationnée...

Le curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima nous a fait remarquer que cette paroisse était la plus saine de tous les Bois-Francs... On n'a pas constaté de décès dans cette paroisse depuis plus de 2 mois...

Le président du comité de la route Transquébécoise, M. Alfred Vallières, et Jim Anbut rencontreront les journalistes, ce matin, au restaurant le Voyageur pour discuter de l'assemblée du 14 janvier...

La chorale régionale présentera un concert le 17 janvier en l'église de la paroisse St-Samuel à 20h... On sait que cette chorale est formée des chorales du Centre d'art de Ste-Victoire et de Warwick...

M. Louis-E. Leprohon de la Croix-Rouge a rencontré les Optimistes et M. René Landry, responsable, afin de discuter de l'organisation de la prochaine clinique de sang qui aura lieu du 9 au 11 février à l'école le Manège...

Plus de 50 jeunes de la région ont pu se rendre à la Place des arts de Montréal afin de voir un spectacle des grands ballets canadiens grâce à la générosité du club Optimiste et de la maison Steinberg...

Le directeur Denis Paris est à la recherche d'une personne qui se chargerait d'organiser un sleigh-ride pour le 30 janvier pour les membres Optimistes...

M. Claude Lavoie, de la maison Vulcanisation St-Pascal, pour sa part travaille sans relâche à l'organisation de la soirée Calypso qui aura lieu à l'école le Manège le 13 mars...

Nouveaux marguilliers à Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — Quatre nouveaux marguilliers ont été élus pour remplacer ceux dont le mandat était terminé dans les deux paroisses de Plessisville. A St-Calixte, les nouveaux venus sont: Mme Maurice Guérard et M. Emile Lavoie qui occupent les sièges laissés par MM. Eugène Painchaud et Jean-Louis Vallée. Les autres marguilliers en fonction sont le Dr Jules Cantin ainsi que MM. Georges Dumaine, Raymond Tardif et Paul-Emile Bilodeau. A Notre-Dame de Fatima, les nouveaux venus au Conseil de la fabrique sont MM. Jean-Noël Poulin et Lucien Provencher qui remplacent Mme Claude Vaillancourt et M. Alphonse Thériault. Les marguilliers dont le mandat n'est pas terminé sont: MM. Denis Du Bois, Jean-Paul Ferron, Henri Isabelle, Hervé Marcoux.

Direction spirituelle Les autorités religieuses de Plessisville ont profité de la première partie de la période des fêtes pour exprimer leurs vœux de bonheur à toute la population. L'équipe pastorale de la paroisse mère, St-Calixte, se compose de M. l'abbé Charles Cloutier, curé, ainsi que des deux vicaires, MM. les abbés Jean-Guy Bourget et Charles Brière. La paroisse Notre-Dame de Fatima a le R. P. Philippe Trépanier comme curé et le R. P. Jean-D. Marcotte comme vicaire.

Les autorités des deux paroisses ont remercié les marguilliers sortant de charge pour le dévouement manifesté durant leur mandat. A Notre-Dame de Fatima, le travail de Mme Claude Vaillancourt a particulièrement été apprécié et on a exprimé des regrets qu'une autre femme n'ait pas été choisie pour l'un des deux postes vacants.

Le comité d'information chrétienne rappelle l'appui de l'évêque du diocèse au comité de Bécancour

VICTORIAVILLE, (ML) — Le comité d'information chrétienne du diocèse de Nicolet vient de publier un résumé des nombreuses interventions faites par les évêques du Canada, dont Mgr Albertus Martin, concernant les problèmes sociaux et autres qui affligent la population.

On a "eu de notre devoir de faire connaître à la population ces nombreuses interventions" de dire l'abbé Noël, rédacteur de la CJC. L'intervention qui doit retenir le plus notre attention, dans les Bois-Francs, est certes celle de Mgr Albertus Martin donnée le 9 novembre dernier pour appuyer le comité ouvrier de Bécancour, organisme regroupant plusieurs centaines de travailleurs et chômeurs de la ville de Bécancour et de tout le comté de Nicolet.

"Comme premier responsable de notre communauté diocésaine, nous avons pensé qu'il était opportun et même nécessaire de nous intéresser de près à cette expérience, d'y apporter notre appui et d'inviter tous les chrétiens à contribuer à son succès" avait alors dit Mgr Martin.

L'évêque du diocèse de Nicolet imita ainsi le geste de Mgr Grégoire qui a appuyé le comité ouvrier du quartier St-Henri de Montréal. Le comité d'information chrétienne a jugé nécessaire de faire cette mise au point devant les propos de certaines personnes à l'effet que les évêques ne se pronon-

Augmentation de la population des Bois-Francs de 562 âmes

VICTORIAVILLE, (ML) — La population des Bois-Francs a augmenté d'environ 562 personnes au cours de 1970, si l'on établit une comparaison entre le nombre des naissances et des décès.

Evidemment, ces statistiques ne tiennent pas compte des phénomènes d'immigration et d'émigration. En ce qui a trait aux mariages, on en a dénombré 526 tout au long de 1970 dans les Bois-Francs ce qui représente une augmentation.

Il y a eu 963 baptêmes et 401 sépultures durant les derniers 12 mois.

Statistiques Pour les besoins de la statistique, nous avons préparé des tableaux par région. Voici ces tableaux:

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Warwick	61	27	49

Tingwick	27	7	19
St-Rémi	16	2	4
St-Albert	21	10	6
Total	125	56	80

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Princeville	113	30	46
N.-D. Fatima	48	14	35
St-Louis	7	6	0
St-Calixte	123	64	57
Total	291	114	138

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Arthabaska	84	29	46

St-Norbert	10	8	12
St-Paul	15	5	10
Ham Nord	8	6	4
Total	117	48	72

Paroisses	Naissances	Décès	Mariages
Ste-Victoire	134	64	71
Sts-Martyrs	126	52	70
St-Gabriel	28	24	19
St-Famille	54	10	29
L'Assomption	59	15	30
St-Valère	16	13	8
St-Rosaire	13	5	9
Total	430	183	236

L'apathie du public représente le plus grand risque couru par la liberté de presse au Québec

VICTORIAVILLE, (ML) — "Le plus grand risque que peut courir la liberté de la presse, c'est celui de l'apathie du public" a déclaré Marcel Rivard, directeur de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, cette semaine, devant le club Optimiste de Victoriaville.

Le conférencier, qui est également président du club de presse Louis Francoeur de Victoriaville, affilié à la Fédération provinciale, réferait alors au rapport Davey qui a demandé, entre autre chose, au public de réagir si les moyens d'information sont ennuyants et malhonnêtes, selon eux.

Il faut craindre, toutefois, de faire de la presse le bouc-émissaire de tous les maux de la société, a cependant précisé M. Rivard. Le journaliste ne fait pas les mauvaises nouvelles, il ne fait que les communiquer. Il faut toujours avoir présent à l'esprit que les moyens d'information ne sont que le reflet de la société qui les entoure.

"M. Rivard a qualifié d'unique au monde la presse québécoise". Compte-tenu de la population de notre province, on peut dire que nulle part ailleurs dans le monde il existe un si grand nombre de quotidiens, hebdomadaires régionaux, revues spécialisées, hebdomadaires, artistiques, etc.

"De plus, la culture canadienne-française doit être conservée; si on a la conviction profonde que l'identité des Canadiens-français vaut qu'on la préserve, on peut assurément contribuer à augmenter ses chances de survie. Comment, de s'interroger M. Rivard? Le rapport Davey y répond bien. C'est en faisant savoir à tout le monde, aux propriétaires de moyens d'information, aux réalisateurs, aux rédacteurs en chef, aux journalistes, à

tous le public comme au gouvernement, que vous partagez ce souci".

Liberté M. Rivard a défini la liberté de presse comme étant le droit du public à une information saine, complète et honnête.

"La liberté de la presse ne permet pas, comme on le croit, à n'importe qui d'écrire ce que bon lui semble sur n'importe quel sujet".

Pour garantir ce droit du public, le conférencier a préconisé l'élaboration d'un code d'éthique auquel on pourrait se référer et en vertu duquel toute personne pourrait formuler une plainte envers un média ou un journaliste. De même, on devrait mettre en place un système qui permettrait aux journalistes d'exercer librement leur travail et obtenir les informations pertinentes.



LES JOURNALISTES ET LA CRISE — Marcel Rivard, debout, directeur régional de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, était le conférencier devant le club Optimiste de Victoriaville, cette semaine. Il est accompagné, ici, du président Raymond Charbonneau. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Conseil de presse Crise d'octobre

M. Rivard a également démontré beaucoup d'enthousiasme à l'annonce de la création prochaine au Québec d'un conseil de presse. Ce comité présidé par un juge aura pour tâche de recevoir toutes les plaintes venant du public en matière d'information. Le conseil sera formé d'un nombre équivalent de représentants du peuple, des propriétaires de journaux et des journalistes.

Les sanctions imposées par ce conseil ne seront que morales. Chaque plainte sera étudiée par le conseil et un jugement sera publié. Ce document devra être rendu public par le média mis-en-cause et s'il refuse de le faire le document pourra être publié par les autres médias.

Match nul dans la section A de la Ligue commerciale

VICTORIAVILLE, (JR) — Les clubs Demers et Hamel et Carignan Texaco ont fait match nul dans une joute régulière de la section "A" de la Ligue commerciale Moisson de Victoriaville. Les compteurs du club de Gilles Gagné ont été Camil Chabot, Jacques Dumont, Gilles Hébert, Gilles Lantagne et Gaétan Morneau. Pour le club de Michel Beliveau, Jean-Louis Croteau et Bertrand Girard ont marqué deux buts chacun, l'autre allant à Rejean Longchamps.

Dans les deux joutes de la section "B" du circuit Raymond Vaillancourt, le Cormier Lée a disposé du restaurant Belvu 3-2 tandis que l'hôtel Huron perdait aux mains du Trois-Rivières Auto Electric 6-4.

Raymond Belleau, Ghislain Provencher et Jacques Nadeau complètent les buts du Cormier Lée tandis que Normand Dubreuil enregistrait les deux du restaurant Belvu. Dans l'autre joute au programme, Jean-M. Tourigny et Marcel Lemieux ont compté deux buts chacun pour le Trois-Rivières Auto Electric tandis que les autres appartenant à Gilles Gagné et Lucien Martin. Pour les perdants, l'hôtel Huron, André Arsenault a marqué deux filets tandis que Jean-Pierre Martin et Bertrand Corbeil complétaient le pointage.

Plusieurs jeunes couples veulent encore se marier devant Dieu et devant les hommes

VICTORIAVILLE, (ML) — En dépit de ce qui est entendu ça et là, une petite enquête menée par les responsables des cours de préparation au mariage a laissé voir que plusieurs couples désirent encore se marier à l'église dans les Bois-Francs.

D'ailleurs, ces quelques témoignages donnent une idée de ce que pensent les jeunes sur ce sujet: "Pour moi, me marier à l'église, c'est important. Je ne me vois pas aller chez le prêtre. Ça ferait une drôle de cérémonie. D'ailleurs, je suis croyante Ginette".

Un garçon d'une vingtaine d'année, Paul a déclaré: "La cérémonie à l'église ou ailleurs, ce n'est pas ce qui compte, voyons. Pour moi, c'est l'engagement qu'on prend à deux. La société n'a pas d'affaire dans notre amour".

Une jeune fille qui a décidé que son mariage serait célébré civilement a indiqué aux personnes qui menaient l'enquête: "Une cérémonie, moi, j'en veux une. Claude et moi, on ne croit plus. On a décidé de faire un mariage civil. Il sera aussi beau que si nous nous étions mariés à l'église. Le problème, c'est que nos parents sont peu contents de cela... Eux, ils voudraient qu'on se marie à l'église".

Finalement, Luc dit: "Nous, on en a discuté. On s'est posé la question sérieusement. On a décidé de se marier à l'église, car, our nous cela signifie beaucoup. Nous allons même choisir les textes, les chants de la cérémonie, de cette façon".

En fait, Luc dit: "Nous, on en a discuté. On s'est posé la question sérieusement. On a décidé de se marier à l'église, car, our nous cela signifie beaucoup. Nous allons même choisir les textes, les chants de la cérémonie, de cette façon".

Recettes nettes de \$209.69 à Ste-Clothilde

STE-CLOTHILDE, (JR) — Les recettes nettes de l'année 70 de la paroisse Ste-Clothilde dans le comté d'Arthabaska se chiffrent à \$209.69. Ces chiffres nous ont été fournis par le curé de la paroisse, l'abbé O. Lupien.

Les recettes ordinaires ont été de l'ordre de \$12.23 et les recettes extraordinaires de \$1.287. Les dépenses ordinaires se sont élevées à \$12,008.71 et les dépenses extraordinaires à \$1,303.60. La paroisse Ste-Clothilde a donc un surplus de \$209.69.

Le curé Lupien fait également remarquer que sa paroisse en caisse au 31 décembre 1970 plus de \$4,649 et que l'avoir de la fabrique se chiffre à \$4,361.

Pierre Roy et Denis Leclerc proclamés membres de l'année chez les Kass

DRUMMONDVILLE, (JM) — Pierre Roy et Denise Leclerc ont dernièrement été honorés par la direction du Club les Kass Inc. de Drummondville.

C'est en effet au cours de la soirée des Fêtes de ce club que Pierre Roy et Denise Leclerc ont été proclamés respectivement membre masculin et féminin de l'année.

Des mentions honorables ont également été décernées à Denis et Michel Therrien chez les hommes et à Nicole Therrien et Pauline Béland chez les dames.

Recettes nettes de \$209.69 à Ste-Clothilde

STE-CLOTHILDE, (JR) — Les recettes nettes de l'année 70 de la paroisse Ste-Clothilde dans le comté d'Arthabaska se chiffrent à \$209.69. Ces chiffres nous ont été fournis par le curé de la paroisse, l'abbé O. Lupien.

Les recettes ordinaires ont été de l'ordre de \$12.23 et les recettes extraordinaires de \$1.287. Les dépenses ordinaires se sont élevées à \$12,008.71 et les dépenses extraordinaires à \$1,303.60. La paroisse Ste-Clothilde a donc un surplus de \$209.69.

Le curé Lupien fait également remarquer que sa paroisse en caisse au 31 décembre 1970 plus de \$4,649 et que l'avoir de la fabrique se chiffre à \$4,361.

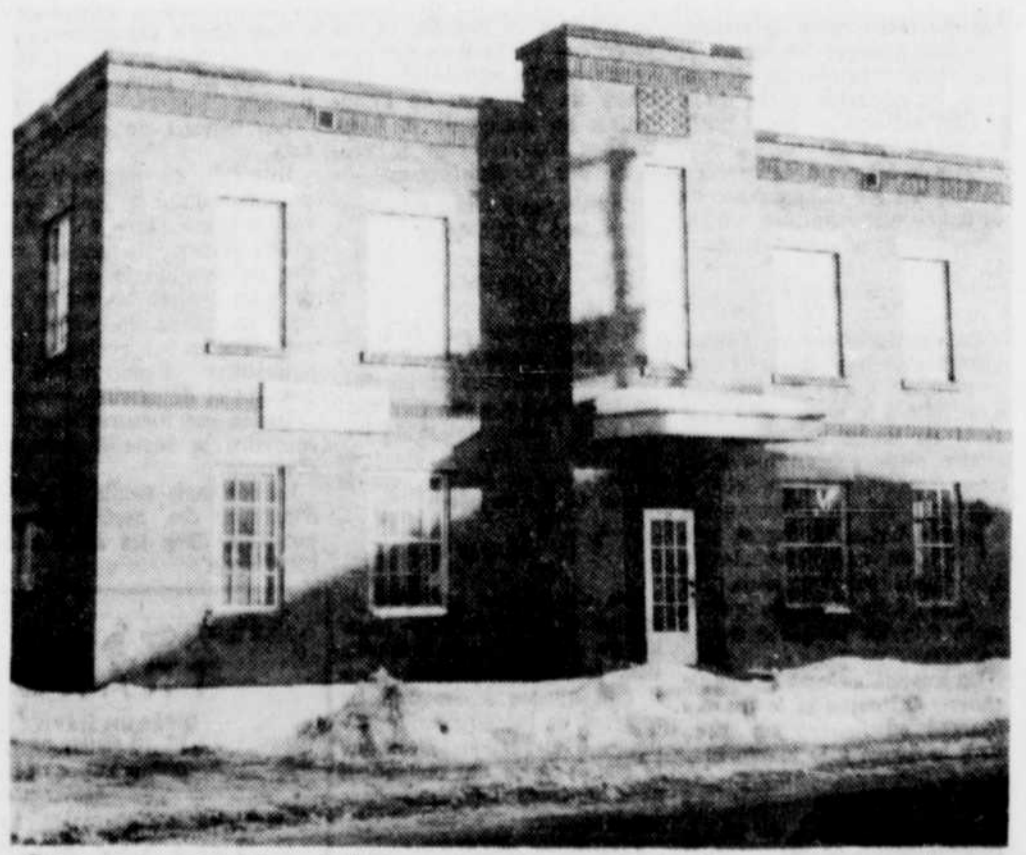
Pierre Roy et Denis Leclerc proclamés membres de l'année chez les Kass

DRUMMONDVILLE, (JM) — Pierre Roy et Denise Leclerc ont dernièrement été honorés par la direction du Club les Kass Inc. de Drummondville.

C'est en effet au cours de la soirée des Fêtes de ce club que Pierre Roy et Denise Leclerc ont été proclamés respectivement membre masculin et féminin de l'année.

Des mentions honorables ont également été décernées à Denis et Michel Therrien chez les hommes et à Nicole Therrien et Pauline Béland chez les dames.

Fédération musicale



C'est dans cet édifice, à l'intersection des rues Onil et Rousseau que sera logée la Fédération de la musique à Victoriaville. Le conseil, on le sait, a accepté le projet lancé par le Cercle Musical, les Ecuysers et les Majorettes de réunir leurs pénates dans un même endroit. (Photo La Tribune, Victoriaville)

CITROEN 1971
est à
Drummondville

\$3,750.00

SECURITE: ● Traction avant ● Freins à disques ● Phares directionnels

Confort SUPERIEUR: Suspension hydropneumatique Vitre arrière chauffante — Servo-direction

BOURBEAU AUTOMOBILE ENR.
1975, boul. St-Joseph, Drummondville

POUR UN ESSAI
Appelez: Hervé Bourbeau 477-1030 ou 477-1911

Elections à la mairie de Magog le 7 février

MAGOG (CT) — Les électeurs de Magog devront se présenter aux urnes le 7 février en vue d'élire un nouveau maire, à la suite du jugement du juge Jean-Louis Pélouin, de la Cour Provinciale, annulant l'élection du 1er novembre 1970.

M. Gérard Longpré avait été proclamé maire ce soir là par une majorité de 25 voix sur son adversaire, M. Maurice Thérioux.

Celui-ci avait alors exigé un recomptage judiciaire qui lui avait permis de reprendre son siège avec 11 voix de majorité. Par la suite, M. Longpré avait demandé l'annulation de cette élection.

Mise en nomination

En vertu de la loi des cités et villes de la province de Québec, le secrétaire-trésorier est autorisé à prendre les dispositions légales en vue d'assurer l'élection d'un magistrat dans un cas d'annulation d'élection. C'est ainsi que M. Jean-Paul Lange a fixé au dimanche 31 janvier la mise en nomination, et le scrutin au 7 février.

M. Jean-Paul Lange donnera, ces jours-ci, une conférence de presse, afin d'éclairer la population sur les lois qui régissent les contribuables dans de telles circonstances.

Utilisation de la tourbe comme agent d'absorption du mazout: résultats de plus en plus concluants (page 3)

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DE LA REGION DES BOIS FRANCS

61e ANNEE — No 272

SHERBROOKE, JEUDI, 7 JANVIER 1971

★ ★ ★ ★

10 CENTS

Un champion disparaît



L'ancien champion du monde des boxeurs poids lourds, Charles Sonny Liston, a été trouvé mort dans sa résidence de Las Vegas. D'après le shérif du comté de Clark, il était mort depuis environ une semaine. Voir nouvelle page 14. (Téléphoto PA)

inter-loto '2



TIRAGE DE DÉCEMBRE LUNDI 11 JANVIER

Le gouvernement Bourassa opte pour la solution de compromis

Loi des mesures d'urgence mise en veilleuse au Québec

Les 100,000 nouveaux emplois ne régleront pas le problème du chômage au Québec (Bourassa)

Par CLAUDE ST-LAURENT

QUÉBEC, (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé mercredi à la télévision d'Etat que même si son gouvernement atteignait l'objectif de 100.000 nouveaux emplois en 1971, cela ne réglerait pas le problème du chômage au Québec.

Interrogé au cours de l'émission "Format 30" sur sa promesse électorale de créer 100.000 nouveaux emplois au Québec, M. Bourassa a déclaré: "J'avais parlé de 100.000 emplois pour 1971 me rendant compte, et les faits me donnent



raison, je dois bien l'admettre, que la principale préoccupation des Québécois était le chômage."

Le premier ministre a poursuivi en disant: "J'avais axé ma campagne électorale sur le chômage et une façon de dramatiser, d'exprimer l'importance et surtout de faire valoir l'intérêt du gouvernement que je dirigerais à combattre le chômage et le sous-emploi, était de m'engager à prendre tous les moyens nécessaires pour créer en 1971 100.000 emplois nouveaux."

Cela ne réglerait pas le problème du

chômage au Québec de façon définitive, que nous atteignons notre objectif ou non," a ajouté le premier ministre laissant ainsi entendre que son gouvernement pourrait éprouver certaines difficultés à atteindre cet objectif.

"Les efforts du gouvernement du Québec sont orientés vers la création d'emplois nouveaux comme un moyen d'arriver à combattre ce chômage," a affirmé le premier ministre, ajoutant que sa principale préoccupation est au niveau des diplômés qui ne trouvent pas d'emploi.

Il a indiqué, à cet égard, que le gouvernement peut faire certains efforts mais, que le capital privé joue un rôle très important.

Quant aux investissements, le premier ministre a dit: "Ce serait farder la vérité que d'affirmer que la crise n'a pas affecté les nouveaux investissements."

Il a ajouté: "Il y a un certain ralentissement dans les desirs d'expansion du capital privé."

Dans un autre ordre d'idée, M. Bourassa a indiqué que le Québec n'aura vraisemblablement pas à acquitter le coût de la présence des forces armées sur son territoire, du moins lorsqu'elles y étaient en vertu de la Loi des mesures de guerre.

Pour ce qui est du coût correspondant à la période sous le régime de la loi des mesures d'urgence, M. Bourassa a dit que son gouvernement possède de bons arguments afin d'épargner aux Québécois le coût de l'armée.

Par ailleurs, M. Bourassa a expliqué que le récent communiqué émanant d'un groupement qui se présente sous le nom de "l'Armée de libération du Québec" ne suscite aucune inquiétude chez les gouvernements et ne modifiera pas les positions prises.

"Je me rappelle que durant la crise nous avions un document disant qu'un homme serait assassiné toutes les 48 heures et cela ne s'est pas produit," a-t-il dit.

Par CLAUDE ST-LAURENT

QUÉBEC, (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé mercredi que son gouvernement recommandera aux forces policières de ne pas faire usage des pouvoirs conférés par la loi des pouvoirs d'urgence Turner.

M. Bourassa a confirmé que la décision du cabinet des ministres qui se réu-

nissait hier soir n'apporte aucune modification légale ou juridique concernant la loi Turner.

Cette loi des pouvoirs d'urgence demeure donc en vigueur mais les forces policières ne devront l'appliquer ou l'utiliser que dans des circonstances exceptionnelles qui n'ont pas été définies jusqu'à maintenant par le cabinet.

Au moment où le premier ministre fai-

sait cette annonce il a indiqué qu'il avait à choisir entre trois possibilités: le statu quo, soit le maintien de la loi, ou le rappel immédiat de la loi Turner, ou la solution de compromis équivalant à mettre la loi en veilleuse.

Vigueur

Pendant le procédé consistant à mettre la loi Turner en veilleuse n'a pas été défini puisque le premier ministre a dé-

claré que les forces policières québécoises pourraient se prévaloir des pouvoirs spéciaux prévus dans la loi lorsque les circonstances le justifient.

M. Bourassa n'a pas précisé si le cabinet devra au préalable donner son accord pour que la loi Turner soit remise en application. Il a expliqué, d'une part, que les circonstances exceptionnelles qui permettraient l'application de la loi doivent d'abord être définies et il a indiqué, d'autre part, que des consultations devraient avoir lieu avec le ministère de la Justice.

Le premier ministre a dit aussi que la loi Turner pourrait être appliquée dans le cas d'un autre enlèvement, d'assassinat ou de "tout autre cas qui serait de nature à justifier l'application des pouvoirs spéciaux," a-t-il souligné.

Risque

"Le gouvernement juge que le risque est trop grand actuellement pour que l'on demande le rappel immédiat de la loi Turner," a dit M. Bourassa.

Quelques heures plus tôt, le premier ministre avait déclaré lors d'une entrevue à la télévision d'Etat, à l'émission "Format 30", que le communiqué diffusé mardi, présumément par un groupement identifié sous le nom de "l'Armée de libération du Québec", n'avait pas d'influence sur la décision gouvernementale.

Ce communiqué non authentifié par la police réitérait certaines déclarations du FLQ et affirmait prendre la relève de ce mouvement pour conduire le Québec à l'indépendance.

"C'est clair que les informations que nous avons indiquées que les possibilités de terrorisme ne sont pas complètement éliminées et que nous devons conserver une certaine prudence," a dit le premier ministre.

Temps

M. Bourassa n'a pas précisé quelle sera la date de fin d'application temporaire de la loi Turner mais il a dit que les forces policières en seront avisées "incessamment".

Le directeur de la Sûreté du Québec, pour sa part, M. Maurice St-Pierre, cessera d'être le coordonnateur de toutes les forces policières au Québec le 10 janvier. Son mandat spécial déterminé par arrêté en conseil se termine à cette date et M. Bourassa a dit qu'il ne sera pas renouvelé.

Les gardiens de prison menacent de faire la grève générale au Québec

QUÉBEC, (PC) — Un débrayage général des gardiens de prison du Québec pourrait se produire d'ici quelques semaines si le ministère de la Justice ne se rend pas aux revendications du Syndicat qui groupe quelque 2.000 gardes.

C'est ce qu'a déclaré le président provincial du Syndicat des gardiens de prison, M. Raymond Pion, hier à Québec, à l'issue d'une réunion à huis clos, expliquant qu'il s'agirait de journées d'étude parce que les gardiens de prison ne peuvent faire la grève.



Trudeau au Pakistan: entretiens sur la conférence du Commonwealth

RAWALPINDI, Pakistan, (PC) — Près de 16 heures de vol en réactif et la traversée de 10 fuseaux horaires a amené, mercredi, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, dans la ville ensoleillée de Rawalpindi, au Pakistan occidental, où il a été accueilli par une brève cérémonie de caractère militaire.

Le président pakistanais, M. Fahya Khan, également chef de l'armée, a accueilli le premier ministre canadien à son arrivée à l'aéroport de Chaklala.

Le général Khan et M. Trudeau doivent se rencontrer privément jeudi. Il sera surtout question des relations entre les deux pays et de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui se tiendra à Singapour.

M. Trudeau loge au palais des invités présidentiels avec quelques-uns des 21 conseillers de différents ministères et agences gouvernementales l'accompagnant dans son voyage.

Il doit au cours de son séjour, visiter le site historique de Taxila, près de Rawalpindi, ainsi que la centrale nucléaire construite avec l'aide du Canada qui entrera en fonctionnement dans les mois

prochains pour fournir de l'électricité à Karachi et ses environs.

Il survolera d'autre part le barrage de Warsak, qui a été construit il y a quelques années par un personnel canadien près de la frontière de l'Afghanistan, ainsi



que le barrage de Tarbela, qui sera l'un des plus grands du monde et qui est actuellement en construction, avec l'aide du Canada, à environ 75 milles au nord de Rawalpindi.

NOUVELLES BREVES

Le Bal des Citoyens

QUÉBEC, (PC) — Le Carnaval de Québec connaîtra cette année un Bal des Citoyens qui suivra de 24 heures le couronnement de la reine.

Ce bal n'aura pas lieu dans un endroit précis, mais dans une centaine d'endroits dispersés dans le Québec métropolitain.

Et pour donner plus de piquant à la fête du Bal des Citoyens, on vient de créer une nouvelle danse, la danse du six, non choisie en rapport avec la date de la fête populaire. Il s'agit d'une sorte de danse carrée entraînée par une musique "twist".

L'autoroute... en sursis

MONTREAL, (PC) — Le ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pionard, a décidé de surseoir à la décision de son ministère de faire passer l'autoroute est-ouest de Montréal le long de la rue Rouen, entre le pont Jacques-Cartier et le tunnel Louis-Hyppolyte-Lafontaine, où de nombreux logements devaient être démolis.

C'est du moins ce qu'a indiqué mardi soir M. Gérard Niding, président du comité exécutif, au cours d'une réunion du conseil municipal de Montréal.

LA TRIBUNE aujourd'hui



"Est-ce que vous pourriez me dire, si Jarring a dit un mot ou deux aujourd'hui?"

pages	pages
Comiques 18-19	Mot perdu 20
Décès et funérailles 19	Politique fédérale 17
Editorial 6	Radio, TV et arts 10
Féminine 8	arts 10
Finance 7	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Horoscope 20	Météo 2
Météo 2	Sports 13-14-15-16
Mots croisés 19	

- Plusieurs jeunes couples désirent encore se marier devant Dieu et devant les hommes. p. 4
- L'apathie du public représente le plus grand risque couru par la liberté de presse au Québec. p. 4
- La population des Bois-Francs a augmenté de 562 âmes en 1970 sans tenir compte des facteurs migratoires. p. 4
- Le comité d'information chrétienne rappelle l'appui de l'évêque du diocèse de Nicolet au comité d'ouvriers de Bécancour. p. 4
- Recettes nettes: \$209.69 pour l'année 1970 à la paroisse Ste-Clothilde. p. 4
- Sid Abel annonce sa démission après une dispute avec le pilote Ned Harkness. page 13

La ville de Lac-Mégantic prend charge de la question

Problèmes de déneigement réglés

LAC-MEGANTIC, (GD) — L'imbrroglio qui, depuis près d'un mois, entourait la question de l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs de la ville de Lac-Mégantic s'est enfin dissipé, la municipalité ayant décidé de prendre à ses charges pour cette année du moins l'entretien de ses voies publiques.

Les autorités municipales en sont en effet venues à une entente avec la Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord qui avait fourni à la firme Benoit Construction Inc. une police d'assurance garantissant l'exécution des travaux octroyés à cette entreprise qui, comme on le sait, n'a pas été en mesure de remplir ses obligations par suite de sévères difficultés, tant au niveau administratif que financier.

Au terme de cette entente, la Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord a versé à la ville un montant de \$10.438.35 et s'est de ce fait libérée de toutes ses obligations envers la municipalité. Ce montant représente effectivement la différence entre le prix annuel de \$37.000 exigé par Benoit Construction Inc. pour l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs de la ville et le prix exigé par l'entrepreneur dont l'offre de services était la moins dis-

pendue après celle de Benoit Construction Inc. La ville de Lac-Mégantic procédera donc, ainsi que nous l'avons mentionné, à l'entretien de ses rues et de ses trottoirs en utilisant pour certains travaux de l'équipement loué et pour d'autres tâches de la machinerie qu'elle possède déjà ou dont elle fera l'acquisition au cours des prochains jours.

C'est ainsi que les échevins songent à faire l'achat d'une "chenille" pour effectuer le déblaiement de la neige sur les trot-

toirs, d'une niveleuse pour effectuer l'entretien de routine des rues, et de quelques autres pièces d'équipement léger. Quant aux camions servant au déneigement, aux grattes à chemin et au souffleur, ces machines seront louées d'entrepreneurs et de particuliers sur une base horaire.

Il n'est pas impossible que, si l'hiver n'est pas trop difficile, la ville en arrive à effectuer le déneigement de ses voies publiques à un coût moindre que le prix exigé par Benoit Construction Inc.

Un contremaître M. Paul-Emile Morin a été nommé au poste de contremaître municipal avec mission de s'occuper spécifiquement de tout ce qui touche l'entretien d'hiver. Les contribuables sauront donc désormais à quoi s'en tenir quant à l'entretien des rues et des trottoirs et une situation confuse s'éclaircit à la suite de la décision du conseil de ville de prendre à sa charge cette tâche.

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — De source bien informée, il serait question qu'une dame se présente candidate aux prochaines élections du conseil de ville d'East Angus.

Au cours du mois de décembre, les policiers ont effectué cinq arrestations, 176 appels ont été logés au poste, ils se sont rendus sur les lieux de 15 accidents de la circulation qui n'ont fait qu'un blessé, ont donné 16 avis pour infraction à la circulation, ont résolu un délit de fuite sur quatre, ont effectué quatre escortes de funérailles, fait quatorze enquêtes diverses, ont reçu 31 plaintes générales, en plus d'accorder le gîte à trois personnes, de faire dix-huit vérifications diverses. Deux plaintes pour vol par effraction et une plainte pour vol simple ont été logées au poste et toutes ont été éclaircies et le bien a été rendu aux propriétaires et 15 animaux ont été tués à la demande des propriétaires. Dans le domaine des incendies, trois appels ont été logés au poste, mais ont causé très peu de dommages sérieux.

M. et Mme Roland Desrosiers sont les heureux parents du premier-né du nouvel an à East Angus. Il s'agit d'un garçon de 9 livres et une once. C'est le premier enfant de M. et Mme Desrosiers. C'est le Dr Oscar Guérette, qui assista la mère à l'hôpital Hôtel-Dieu, de Sherbrooke. Félicitations aux heureux parents.

Les citoyens d'East Angus sont en deuil de deux de leurs citoyens: il s'agit de Mme Vve Napoléon Martin et M. Donat Fréchette.

Ne pas jeter de neige dans les rues

COOKSHIRE, (GP) — D'après une loi passée au conseil de ville de Cookshire, il est désormais prohibé de jeter la neige dans les rues ou sur les trottoirs et il est strictement défendu de circuler avec des motoneiges dans les rues de la ville.

Une lettre de remerciements sera envoyée au député M. Omer Dionne, pour les subventions qu'il a obtenues à la ville de Cookshire; soit la somme de \$10.000 pour le chemin Learned Plain et \$8.000 pour la rue Railroad.

Le conseil de ville de Cookshire a décerné les prix du concours de décoration de Noël et le premier prix est allé à M. et Mme Léo Beaudoin, de la rue Eastview, qui s'étaient mérités à plusieurs reprises des mentions honorables dans les concours précédents. Le deuxième prix est allé à M. A.-B. Pagueau, de la rue Principale, le troisième à M. Roger Beaudoin, de la rue Railroad, le quatrième à M. Guy Bolduc, de la rue Blouin, le cinquième à M. Charles Bolduc, de la rue Blouin, le sixième, à M. Ernest Roberge, de la rue Plaisance, le septième à M. Donald Fraser, de la rue Fraser et le huitième à M. Philippe Busque, de la rue Craig. Tous se sont mérités des prix en argent. Des mentions honorables ont été attribuées à M. Lucien Richard, Adélaïde Nadeau, Odilon Veilleux, C.W. Cyr, Gilbert Dumas, Jean-Paul Dumas, Alfred Campagna, Henri Roy, Lucien Tremblay.

Statistiques du Junior "C" de Bromptonville

BROMPTONVILLE, (JB) — Les statistiques du club Fredette Auto de la ligue de hockey Junior "C" des Cantons de l'Est, après sa neuvième partie de la saison régulière, s'inscrivent comme suit: cette équipe de Bromptonville détient la première position du classement avec quatre gains, trois matches nuls, deux défaites, pour un total de onze points.

Par ailleurs, chez les meilleurs compteurs du Fredette Auto, l'on remarque, par ordre, les joueurs suivants: Serge Lebrun, en tête, avec neuf parties de jouées, cinq buts, huit passes, soit un total de treize points. Chez les autres compteurs, les statistiques sont les suivantes:

Joueurs	Pj	Buts	Ass.	Total	Min. pun.
Réal Nault	9	7	3	13	0
Denis Boucher	6	4	5	9	6
Yvan Castonguay	9	3	5	8	27
Gilles Bélair	9	5	2	7	8
Yvan Giroux	9	3	2	5	18
Michel Perrault	9	1	3	4	17
Marc Lemay	9	1	2	3	10
Yves Emond	9	1	2	3	

Le gardien Robert Bélanger conserve une moyenne de 3.1 avec huit parties jouées, aucun blanchissage, et 25 filets comptés dans sa cage. Tandis que Claude Campeau, le substitut, affiche une moyenne de 3.0 avec un match devant les buts des siens, aucun blanchissage et cinq filets marqués à ses dépens.

Le gardien régulier, Robert Bélanger a déployé énormément d'adresse au cours de ces neuf joutes disputées, et c'est avec un pourcentage de 89.1% de lancers arrêtés sur 209 lancers portés contre lui, qu'il s'est acquitté de sa besogne, pour les représentants de Bromptonville dans ce circuit.

Aucune rencontre n'est prévue au calendrier régulier pour le Fredette Auto avant les sept prochains jours.

Début des activités des Loisirs-danse

Me JEAN-CLAUDE BOUTIN
 désire avis sa clientèle que son bureau est maintenant situé au
 36, rue Crabtree, Windsor Qué. Tél.: 845-4011
 Heures de bureau: jeudi et vendredi de 7h. à 9h.30 p.m.

"Le code municipal ne serait pas suivi à Rock Island"

(l'échevin Simoneau)

ROCK ISLAND, (MD) — L'échevin M. Albert Simoneau, de Rock Island a surpris tout les vieux troupiers et même ceux qui en sont à leurs premières armes au conseil de cette ville en mentionnant que le code municipal n'était pas suivi... à la lettre. Selon l'échevin Simoneau chaque comité formé au

début de chaque année ou après chaque élection doit faire à chaque mois un rapport écrit de ses activités. Ceci n'est pas fait présentement au sein de cette ville.

Cependant les échevins MM. Fernand Maclure, Edgar Hill, Gérard Surprenant et le maire M. Edouard Girard ont protes-

se devant les édiles de Rock Island. Ce dernier M. Réginald Lecours a expliqué que la reconstruction n'était pas terminée et que le danger d'incendie était minime étant donné la neige (environ 4 pieds) sur les dites planches...

Qui a droit de stationner avec un permis de la ville de Rock Island et où? Cette question sera solutionnée d'ici peu. Il semble que deux ou trois versions existent à ce sujet. Les autorités de la ville ont émis des permis mais les modalités n'ont pas été spécifiées du moins par écrit...

Une demande sera faite dans le but de laisser les lumières de Noël fixées à l'année longue dans les rues de Rock Island. On empêchera ainsi une dépense en ayant pas besoin de payer pour les enlever et les remettre.

Les autorités ont fait l'achat de sel et de calcium de même que d'une cabine pour le tracteur. Des plaintes verbales concernant le bruit des motoneiges ont été exprimées par un conseiller. Cependant la Sûreté municipale n'y peut rien du moins elle n'aurait pas de règlements pour empêcher ces derniers de circuler.

L'échevin M. Edgar Hill a clos la discussion sur ces machines en mentionnant que l'on en parlerait moins au conseil si tous les échevins possédaient une motoneige...

Le maire de Rock Island a tenu à souligner que deux membres du conseil de cette ville avaient été avertis pour assister à une assemblée du CERCE... (Conseil économique régional des Cantons de l'Est)... cependant tous les échevins n'ont pas été avertis comme nous l'avions d'ailleurs mentionnés...

De toute façon les deux conseillers délégués pour cette assemblée ne se sont pas rendus...

Nouvelles brèves

ROCK ISLAND, (MD) — Le conseil de Beebe était également au complet en ce début de l'année 1971. Le maire de Beebe, M. Hugo Lapenna, a révélé que ce conseil tiendrait une autre assemblée la semaine prochaine.

Il sera question d'octroyer un montant d'argent au club Rotary des Villes frontalières. Le maire de Beebe a tenu à mentionner l'excellent travail exécuté par la voirie pour ce qui a trait aux nettoiyages des rues de cette municipalité.

Le député du comté de Compton à la Chambre des Communes, M. Henri Latulippe, de Lac-Mégantic, était de passage hier soir dans la région des Villes frontalières.

Ce dernier a annoncé qu'il tiendrait des rencontres avec tous les citoyens de cette région qui ont des problèmes à résoudre. Ces rencontres auront lieu à compter du 15 février 1971 dans la salle de l'hôtel de ville de Rock Island. Elles débuteront à 2 heures et se termineront à 6 heures.

Le maire de Rock Island, M. Edouard Girard avait offert l'année dernière l'hôtel de ville pour ces rencontres. Le député du comté de Compton a invité tous les représentants des différentes associations à le rencontrer pour discuter de leurs problèmes.

M. Latulippe tient de semblables rencontres à Lac-Mégantic, East Angus et Coaticook.

C'est ce soir que les membres du club Rotary des Villes frontalières de même que les représentants de différentes associations tiendront à la maison du président du club M. Ronald Quicquley de Derby Line Vt., une réunion dans le but d'organiser les derniers préparatifs de la deuxième course de chiens.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — La population de la ville de Lac-Mégantic qui se chiffrait à 6832 âmes au 31 décembre 1969 n'était plus que de 6743 âmes au 31 décembre 1970... c'est dire qu'elle accusait une diminution de 109 âmes ou de 1.45%... il s'agit du chiffre le plus bas à être atteint depuis une quinzaine d'années mais tout indique que cette tendance décroissante amorcée en 1967 va s'inverser dès cette année... en effet, Lac-Mégantic va acquérir d'ici la fin de l'été une nouvelle industrie qui, à brève échéance, procurera de l'emploi à plus de 75 travailleurs et l'érection prévue pour cette année d'une école polyvalente de 2.000 places-élevés permettra la création de nouveaux emplois additionnels... à compter de 1972, le chiffre de la population devrait donc amorcer une tendance ascendante après avoir connu en 1971 une période de consolidation et de stabilisation...

Si l'on a prêté attention aux propos que Mlle Huguette O'Neil tenait hier midi à Télé-7, on aura compris, dès le premier instant et sans qu'il soit pour cela nécessaire de recourir à des longs discours, que l'humour est une arme à deux tranchants qu'on ne doit pas laisser manier par n'importe qui...

On déplore à Lac-Mégantic le décès de Mme Adrien Bureau... la défunte qui était âgée de 90 ans était al mère de MM. Lionel et Philippe Bureau de même que de Mme Gérard Lemelin...

On déplore à St-Ephrem de Beauce le décès d'un sexagénaire, M. Louis Morin...

Festival de St-Elie à la fin du mois

ST-ELIE D'ORFORD — Le festival de St-Elie d'Orford aura lieu du 23 janvier au 6 février prochain.

Les duchesses qui se présenteront au titre de reine seront Milles Ginette Brochu, Francine Lemieux, Ginette Lessard, Lucie Beaudette et Carole Laforêt.

Le festival est organisé par les Loisirs de St-Elie d'Orford dont le président est Denis Marier, le vice-président: Arthur Thibault; le secrétaire - trésorier: M. Daniel Dubé; les directeurs: M. Corriveau, Jean-Marie Beaudette, Emilien Gauthier et Johanne Thibault.

Le festival débutera par un sleigh ride, le 23 janvier, à 8h. p.m., à la salle de l'école Pie X. Par ailleurs, le 24 janvier courant, au cours de l'après-midi, il y aura une course au trésor. Deux prix de \$20 chacun seront cachés dans la paroisse. Un prix sera accessible par les gens en motoneige et l'autre ne sera que par les gens en automobile et les piétons.

Le dimanche, 31 janvier, sera consacré à une activité qui a connu l'an passé une popularité régionale: les courses de motoneiges. Comme l'an dernier, ces courses auront lieu chez M. Victor Croteau à compter de 2h. p.m. Il y aura un souper canadien préparé par l'AFEAS, après les courses, à la salle de l'école Pie X ainsi que la remise des trophées. La musique sera faite par Les sons d'or.

Pie X. Il est à souligner que cette année toutes les duchesses ont leurs couleurs.

Le président des loisirs, M. Denis Marier, a souligné que



Un panneau a été installé à St-Elie d'Orford pour annoncer le carnaval qui s'y déroulera bientôt. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

Les quilles à Windsor

WINDSOR, (MC) — Le Marché Grégoire-Pharmacie Richmond domine nettement le classement de la Ligue féminine Molson avec 48 points. Suivent ensuite dans l'ordre la Bijouterie Charpentier - Pharmacie Aubé 35, la Pharmacie Bolduc-McCulloch 30, le J.-H. Morin 26 l'Auberge des Cantons 25 et finalement le Michel Transport Garage Vigneux 16.

Rock Forest en bref

ROCK FOREST — Le maire de Rock Forest, M. Albéric Dussault, a formulé ses souhaits à la population, aux échevins et au secrétaire pour une heureuse et prospère année.

En décembre, il y a une assemblée spéciale, trois assemblées régulières ajournées, une journée d'étude du budget, deux caucuses et une rencontre avec les employés municipaux.

La municipalité a demandé aux ingénieurs de préparer un livre de normes devant régir les constructions à l'intérieur de la municipalité de même que la préparation de nouveaux plans de cadastre et de zonage.

WINDSOR, (MC) — L'association Loisirs-danse de Windsor débutera en fin de semaine ses activités pour l'année 1971. La population de Windsor au cours de ces deux jours pourra s'inscrire aux cours de danse sociale offerts par Gisèle et Bertrand les professeurs attachés à l'association Loisirs-danse.

Cette inscription aura lieu entre 7 h. 30 et 10 h. p.m. au local de l'association situé au

ruisseaux occupe la cinquième place avec 128.1.

Ligue mixte Molson
 Le Champagne Auto fait toujours cavalier seul en tête du classement de la ligue mixte Molson avec 47 points soit 11 de plus que son plus proche aspirant le Marché Cloutier. Au troisième rang on retrouve le Nouveauté Windsor avec 35 et en quatrième un nouveau commanditaire est venu suppléer à la commandite de l'Auberge des Cantons il s'agit du Garage Réal Coutu 34 points. Au cinquième et au dernier rang se classent respectivement le Mme F. Codère 22 points et le Produit Familix 20 points.

Lucille Brown a été la meilleure avec un simple de 183 et un tripe de 455.
 Lise Spénard détient la meilleure moyenne soit 131.11 et elle est suivie dans l'ordre par Cécile Therrier 128.7 et par Lucille Brown 128.4.

Lucien Larivière détient toujours la meilleure moyenne avec 166.3 et il possède une bonne avance sur ses rivaux Robert Fredette 157.2 et Robert Roy 151.29.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — C'est ce soir à compter de 7h.30 qu'aura lieu le second programme double de la ligue de ballon sur glace Molson de Bromptonville... Le René Viboux Sport sera l'hôte du club de l'Épicerie Martin à la patinoire du juvénat des Frères du Sacré-Coeur, pendant que la Garde, en quête de sa deuxième victoire, rendra visite aux Loisirs à la même heure que la première joute... Cette partie prendra place à la patinoire du stade des Loisirs de Bromptonville incorporés... L'Épicerie Martin attend d'un pied ferme l'affrontement avec le René Viboux Sport, qui lui procurera sûrement son premier gain de la saison...

Des élections se tiendront au sein des Loisirs de Bromptonville, mercredi le 13 janvier à la salle de l'hôtel de ville de cette localité... Toutefois, l'assemblée mensuelle et régulière du mois de janvier aura lieu comme à l'habitude, avant les élections pour les différents comités de cet organisme...

Un dicton de l'une des lectrices du journal, nous apprend ceci: "Une vache sait toujours reconnaître ses tords (taures)..."